

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1782

17 juillet 2015

### SOMMAIRE

CSSD Finance S.à r.l. ....	85491	Romanée Invest S.A. ....	85494
Dalgarno S.A. ....	85490	RX3P S.à r.l. ....	85494
DCCF Holding S.à r.l. ....	85492	Rymylda SA ....	85494
DCSF Tractor Holding S.à r.l. ....	85490	Saipem Maritime Asset Management Luxem- bourg S.à r.l. ....	85496
DCSF Tractor Investment S.à r.l. ....	85491	Scientific Games Europe S.à r.l. ....	85495
DDN Architecte s.à r.l. ....	85491	Simon JCL S.à r.l. ....	85511
Degroof Asymmetric ....	85492	SimonsVoss Luxco S.à r.l. ....	85495
Degroof Phenix Institutional Fund ....	85492	SimonsVoss Luxco S.à r.l. ....	85496
Deloitte General Services ....	85490	SIX Luxury, société civile ....	85507
Deloitte Tax & Consulting ....	85491	Skylight Sarl ....	85496
Delphin-Kommunikation S.à r.l. ....	85490	Société d'Investissement Beaumont ....	85496
Devoteam S.A. ....	85492	Sophialux S.à r.l. ....	85497
DNXCORP SE ....	85493	Spree Wohnen 2 S.à r.l. ....	85497
Dolce International (Lux-Management) S.à r.l. .....	85493	Standex International Management S.A. ....	85497
Domanial S.A., SPF ....	85493	S.Tile Investments S.A. ....	85494
D.S.E. Corporate Investments S.A. ....	85491	Strategic Credit Funding II S.à r.l. ....	85495
Dz&M S.à r.l. ....	85490	Targaryen Security 2 S.A. ....	85497
Entreprise de Bois de Cheminée ....	85516	Teal New Rugeley S.à r.l. ....	85499
EQT Ventures (No.2) SCSp ....	85498	Tijuca International S.à r.l. ....	85536
Niche Market ....	85514	TPG Nusantara S.à r.l. ....	85536
OCSIAI S.à r.l. ....	85516	Troy III Investment Holding S.à r.l. ....	85535
Red Arrow S.à r.l. ....	85493	William Blair SICAV ....	85495

**Dz&M S.à r.l, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3270 Bettembourg, 6, rue de Peppange.

R.C.S. Luxembourg B 141.565.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015076731/9.

(150088103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2015.

---

**Delphin-Kommunikation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7681 Waldbillig, 9, rue de la Montagne.

R.C.S. Luxembourg B 157.836.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 26 mai 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015076725/10.

(150088537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2015.

---

**Dalgarno S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 110.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015076718/10.

(150088418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2015.

---

**Deloitte General Services, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 40.400,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 165.179.

La liste des signataires autorisés a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2015.

Référence de publication: 2015076723/11.

(150087961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2015.

---

**DCSF Tractor Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 76-78, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 189.794.

## EXTRAIT

Par décision en date du 19 mai 2015, le Conseil de Gérance de la société a décidé de transférer le siège social de L-1940 Luxembourg, 296-298 route de Longwy à L-2146 Luxembourg, 76-78, rue de Merl, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 2015.

Par conséquent, les adresses professionnelles de Messieurs Jean-Claude LUCIUS et Monsieur Jean-Philippe MERSY, gérant B de la société, seront dorénavant à L-2529 Howald, 45 rue des Scillas.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Howald.

Signature.

Référence de publication: 2015076743/14.

(150087626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2015.

---

**CSSD Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 123.694.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015076702/9.  
(150087394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2015.

---

**D.S.E. Corporate Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 18-20, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 77.406.

Je, soussigné Stephen Porter, demeurant à The Willows, GBM - IM7 1BB Booilushag Maughold, vous présente ma démission en tant qu'Administrateur de la société D.S.E. CORPORATE INVESTMENTS SA., avec effet immédiat Munsbach, le 6 mai 2015. Stephin Porter.  
Référence de publication: 2015076712/10.  
(150087545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2015.

---

**DDN Architecte s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 12, avenue Victor Hugo.  
R.C.S. Luxembourg B 184.193.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Windhof, le 22/05/2015.  
Référence de publication: 2015076745/10.  
(150087417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2015.

---

**Deloitte Tax & Consulting, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 35.000,00.**  
Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 165.178.

La liste des signataires autorisés a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 mai 2015.  
Référence de publication: 2015076724/11.  
(150087970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2015.

---

**DCSF Tractor Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 76-78, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 189.798.

**EXTRAIT**

Par décision en date du 19 mai 2015, le Conseil de Gérance de la société a décidé de transférer le siège social de L-1940 Luxembourg, 296-298 route de Longwy à L-2146 Luxembourg, 76-78, rue de Merl, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 2015.  
Par conséquent, les adresses professionnelles de Messieurs Jean-Claude LUCIUS et Monsieur Jean-Philippe MERSY, gérant B de la société, seront dorénavant à L-2529 Howald, 45 rue des Scillas.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Howald. Signature.  
Référence de publication: 2015076744/14.  
(150087625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2015.

---

**Devoteam S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 7, route des Trois Cantons.  
R.C.S. Luxembourg B 59.284.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015076755/9.

(150088400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2015.

---

**DCCF Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 76-78, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 172.761.

## EXTRAIT

Par décision en date du 19 mai 2015, le Conseil de Gérance de la société a décidé de transférer le siège social de L-1940 Luxembourg, 296-298 route de Longwy à L-2146 Luxembourg, 76-78, rue de Merl, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Howald.

Signature.

Référence de publication: 2015076735/12.

(150087634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2015.

---

**Degroof Asymmetric, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 164.607.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2015.

*Pour DEGROOF ASYMMETRIC*

Banque Degroof Luxembourg S.A.

*Agent Domiciliaire*

Référence de publication: 2015076749/13.

(150088749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2015.

---

**Degroof Phenix Institutional Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 180.021.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 23 avril 2015*

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Mesdames Catherine CHAMPAGNE et Hilde DE JAEGER ainsi que Monsieur Laurent GOFFINET, en qualité d'administrateurs, pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2016,

1. de réélire KPMG Luxembourg, Société coopérative (anciennement dénommée KPMG Luxembourg, S.à.r.l.), immatriculée auprès du Registre de Commerce sous le numéro B-149133 et étant située au 39, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2016.

Luxembourg, le 23 avril 2015.

*Pour DEGROOF PHENIX INSTITUTIONAL FUND*

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

*Agent Domiciliaire*

Référence de publication: 2015076750/20.

(150088430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2015.

---

**Domanial S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 41.966.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015076760/10.

(150087456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2015.

**Dolce International (Lux-Management) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 117.716.

Il résulte d'une Résolution par écrit prise par l'associé unique en date du 5 mai 2015 que M. Robert Daniel LOEWEN, Gérant, né le 7 janvier 1965 au New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 22 Sylvan Way, Parsippany, New Jersey 07054, Etats-Unis d'Amérique, a été nommé, avec effet immédiat, au poste de Gérant de la Société, en remplacement de Mme Debra BATES, démissionnaire.

Pour extrait conforme

SG AUDIT S.à r.l.

Référence de publication: 2015076759/13.

(150088541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2015.

**Red Arrow S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.****Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 110.624.

*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 15 mai 2015:*

- Mons. Kailash Ramassur, résident professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, est nommé gérant de la société, en remplacement le gérant démissionnaire, Mme. Anja Wunsch, avec effet au 15 mai 2015.
- Le nouveau mandat de Mme. Anja Wunsch prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.

Luxembourg, le 15 mai 2015.

Signatures

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015077967/15.

(150089014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2015.

**DNXCORP SE, Société Européenne.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 182.439.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire de la Société, daté du 19 mai 2015, que;

- la démission de M. Maxence BESSONNAUD de son mandat d'administrateur de la Société en date du 22 octobre 2014 a été ratifiée

- la société HRT Révision S.A. a été nommée au poste de Réviseur d'entreprises agréé pour effectuer les travaux de revue des comptes relatifs à l'exercice se terminant le 31 décembre 2015, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2016.

A Luxembourg, le 26 mai 2015.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015076758/16.

(150088373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2015.

**Rymylda SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-3429 Dudelange, 147, route de Burange.  
R.C.S. Luxembourg B 160.167.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015077981/9.  
(150089321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2015.

---

**RX3P S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 182.987.

Les comptes annuels au 30 juin 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour RX3P S.à r.l.  
Un mandataire*

Référence de publication: 2015077980/11.  
(150089280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2015.

---

**Romanée Invest S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 109.495.

Le rapport annuel au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 26 mai 2015.

*Pour la société  
Romanée Invest S.A.*

Référence de publication: 2015077979/12.  
(150089003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2015.

---

**S.Tile Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 117.201.

**EXTRAIT**

Il résulte du conseil d'administration (le «Conseil») tenu en date du 19 mai 2015 que:

- La nomination de Mr. Marco LAGONA, né le 18 avril 1972 à Milan (Italie), avec adresse professionnelle au 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en tant que président du conseil d'administration de la Société, a été acceptée à partir de la date du Conseil,

Il résulte de l'assemblée générale de l'actionnaire unique (l'«Assemblée») tenue en date du 22 mai 2015 que:

- Le renouvellement du mandat de CO.MO.I. Corporate Advisory Suisse Sagl en tant que commissaire aux comptes de la Société, a été acceptée à partir de la date de l'Assemblée jusqu'à l'assemblée générale de l'actionnaire unique qui se tiendra en 2021.

Ainsi le nouveau conseil d'administration de la Société est constitué désormais de:

- Mr. Raffaele SAURWEIN, administrateur
- Mr. Tarcisio PICCO, administrateur et
- Mr. Marco LAGONA, administrateur et président du conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 27 mai 2015.

Référence de publication: 2015077982/22.  
(150089397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2015.

---

**Scientific Games Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 158.793.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SCIENTIFIC GAMES EUROPE Sàrl

Référence de publication: 2015077985/10.

(150089231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2015.

**Strategic Credit Funding II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 76-78, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 154.539.

## EXTRAIT

Par décision en date du 19 mai 2015, le Conseil de Gérance de la société a décidé de transférer le siège social de L-1940 Luxembourg, 296-298 route de Longwy à L-2146 Luxembourg, 76-78, rue de Merl, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Howald.

Signature.

Référence de publication: 2015077999/12.

(150089085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2015.

**SimonsVoss Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 578.875,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 153.255.

## EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique de la Société prise le 26 mai 2015 la décision suivante:

- Renouveler le mandat de réviseur d'entreprises de Ernst & Young S.A., avec siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2015 et qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015077990/15.

(150088941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2015.

**William Blair SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 98.806.

## EXTRAIT

Au cours de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2015, les actionnaires ont décidé des résolutions suivantes:

- Renouvellement des mandats d'administrateurs de Mme Michelle Seitz, M. Arthur Simon et M. Richard W. Smirl jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2015;

- Renouvellement du mandat de réviseur d'entreprises d'Ernst & Young S.A. jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2015;

Fait à Bertrange, le 22 mai 2015.

*Pour le compte de William Blair SICAV*

Citibank International Limited, Luxembourg Branch

Olivier Lansac

Référence de publication: 2015077479/17.

(150088301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2015.

**Saipem Maritime Asset Management Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8009 Strassen, 19-21, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 141.486.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015078006/9.  
(150089103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2015.

---

**SimonsVoss Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 578.875,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 153.255.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.  
Référence de publication: 2015077991/10.  
(150088942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2015.

---

**Société d'Investissement Beaumont, Société Anonyme.**

Siège social: L-1839 Luxembourg, 12-18, rue Joseph Junck.  
R.C.S. Luxembourg B 50.245.

A partir du 15 février 2015, le siège de la société est fixé à:

12-18 rue Joseph Junck  
L-1839 LUXEMBOURG

L'adresse de Monsieur Rolphe REDING, président et administrateur-délégué ainsi que celle de Monsieur Patrick CE-RAVOLO, commissaire aux comptes est également fixée à:

12-18 rue Joseph Junck  
L-1839 LUXEMBOURG.

Référence de publication: 2015078018/14.

(150089121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2015.

---

**Skylight Sarl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CHF 1.500.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 155.918.

**EXTRAIT**

Dépôt à rectifier

Déposé le 21/05/2015

Numéro dépôt L150085773

Il résulte des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 18 mai 2015 que:

- d'accepter la démission de M. Stefan Oostvogels de son poste de gérant de la Société avec effet au 07 mai 2015;
- de nommer M. François Pfister, né le 25 octobre 1961 à Uccle, Belgique, et ayant son adresse professionnelle au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 18 mai 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2015.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2015077992/21.

(150088861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2015.

---



**Standex International Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 148.366.

Les comptes au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STANDEX INTERNATIONAL MANAGEMENT S.A.

Référence de publication: 2015078030/10.

(150089015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2015.

---

**Spree Wohnen 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 182.991.

Les comptes annuels au 30 juin 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Spree Wohnen 2 S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015077997/11.

(150089287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2015.

---

**Targaryen Security 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 43-45, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 187.900.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 29 avril 2015, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Patrick Mouterde, avec adresse professionnelle au 232, rue de Rivoli, 75001 Paris, France, au mandat d'administrateur, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2017 et qui se tiendra en 2018;

2. Acceptation de la démission de Benoît Chéron, avec adresse professionnelle au 43-45, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg de son mandat d'administrateur, avec effet immédiat;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2015.

Référence de publication: 2015078037/16.

(150088955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2015.

---

**Sophialux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 183.770.

*Extrait des résolutions des gérants*

*Résolutions:*

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle à l'adresse suivante avec effet au 20 mars 2015:

44, Avenue JF Kennedy

L-1855 Luxembourg

Par ailleurs, le Conseil de Gérance informe que l'adresse d'un gérant B a également changé avec effet au 20 mars 2015:

PACBO Europe Administration et Conseil, 44 Avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg, représentée par M. Patrice Crochet, 44 Avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015078025/17.

(150088815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2015.

---

**EQT Ventures (No.2) SCSp, Société en Commandite spéciale.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 196.928.

—  
STATUTS

*Extrait du contrat social du 30 avril 2015*

EQT Ventures (GP) SCS, une société en commandite simple de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 196905 (l'Associé Commandité); et

EQT Fund Management S.à r.l., une société à responsabilité de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 167972 et disposant d'un capital social de EUR 200,000 (le Gérant)

ont signé, le 30 avril 2015, le contrat social (le Contrat Social) d'une société en commandite spéciale (la Société) dont est extrait ce qui suit:

**1. Forme.** Il est établi une société en commandite spéciale.

**2. Dénomination.** La dénomination de la Société est «EQT Ventures (No.2) SCSp».

**3. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**4. Objet social.**

(a) L'objet de la Société est de poursuivre l'activité d'investissement et de suivi de la performance de ses investissements et notamment, d'identifier, de rechercher, de négocier, de faire, de détenir et de réaliser des investissements (et les suivre), y compris l'acquisition, la vente et la cession de titres ou d'instruments liés à des titres émis par des sociétés non cotées, des entreprises ou d'autres entités et l'octroi de prêts garantis ou non à de telles sociétés, entreprises ou autres entités, avec l'objectif principal de générer des profits.

(b) La Société (agissant par l'intermédiaire de son gérant ou de toute personne autrement mandatée par le gérant) peut signer, remettre et exécuter tous contrats et autres engagements (que ce soient des conventions ou des actes) et participer à toutes activités et transactions qui, de l'avis du gérant, sont nécessaires ou souhaitables en vue de la réalisation des buts et objectifs qui précèdent.

(c) Sous réserve et conformément aux stipulations du contrat social et sans restreindre la portée générale des autres stipulations du contrat social, la Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

(d) Sous réserve et conformément aux stipulations du contrat social et sans restreindre la portée générale des autres stipulations du contrat social, la Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées, ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

(e) Sous réserve et conformément aux stipulations du contrat social et sans restreindre la portée générale des autres stipulations du contrat social, la Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

(f) Sous réserve et conformément aux stipulations du contrat social et sans restreindre la portée générale des autres stipulations du contrat social, la Société peut effectuer toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

**5. Durée.** La Société est constituée pour une durée de quinze ans à compter de la date de constitution conformément à l'article 4 du Contrat Social.

**6. Responsabilité de l'Associé Commandité de la Société.** L'Associé Commandité est responsable de toutes les obligations de la Société.

**7. Gestion de la Société.** La Société est gérée par le Gérant.

Tous les pouvoirs seront exercés par le Gérant.

Le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes d'administration dans l'intérêt de la Société et dispose de tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet de la Société.

**8. Autorité.** Le Gérant peut exécuter tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, sauf ceux réservés à l'Assemblée Générale par le Contrat Social ou la loi du 10 août 1915.

Le Gérant aura pleins pouvoirs pour mener et approuver pour la Société tous les actes et opérations compatibles avec l'objet social de la Société.

**9. Représentation.** La Société sera engagée par la seule signature du Gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EQT Ventures (GP) SCS

Référence de publication: 2015075292/70.

(150086046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2015.

**Teal New Rugeley S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 196.911.

—  
STATUTES

IN THE YEAR TWO THOUSAND AND FIFTEEN,  
ON THE EIGHTH DAY OF THE MONTH OF MAY.

Before Maître Cosita DELVAUX, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

New Teal Bidco S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, having a share capital of fifteen thousand Pounds Sterling (GBP 15,000), incorporated by deed of the undersigned notary dated 6 May 2015 not yet published and in the course of being registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg,

represented by Maître Flora Verrecchia, maître en droit, professionally residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated 7<sup>th</sup> May 2015 which proxy shall be registered together with the present deed.

The appearing party, represented as above stated, has requested the undersigned notary to draw up the articles of incorporation of a limited liability company Teal New Rugeley S.à r.l. (société à responsabilité limitée) which is hereby established as follows:

**Art. 1. Denomination.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name “Teal New Rugeley S.à r.l.” (the “Company”) is hereby formed by the appearing party and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

**Art. 2. Object.** The object of the Company shall be the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may also carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of real estate, properties and real estate rights in Luxembourg and abroad as well as any participations in any real estate enterprise or undertaking in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations and assets.

The Company may further give guarantees (including up-stream and side-stream guarantees), grant security interests, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may also acquire loans including at a discount, originate loans and lend funds under any form, advance money or give credit on any terms including without limitation resulting from any borrowings of the Company or from the issue of any equity or debt securities of any kind to any person or entity as it deems fit in relation to any real estate enterprise or undertaking. The Company may enter into swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions, and, without prejudice to the generality of the foregoing, employ any techniques and instruments in connection with its real estate activities. The Company may also enter into any guarantees, contracts of indemnities, security

interests and any other equivalent agreements in order to receive the benefit of any guarantee and/or security interest granted in the context of such real estate activities. The Company may undertake any roles necessary in connection with such lending activity including, without limitation, the role of arranger, lead manager, facility agent, security agent, documentation agent. The Company shall not undertake such real estate lending or real estate loan acquisition activities in a way that would require it to be regulated pursuant to the Luxembourg act dated 5 April 1993 on the financial sector, as amended or any future act or regulation amending or replacing such act.

The Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purposes.

In particular, the Company will provide the companies within its portfolio with the services necessary to their administration, control and development. For that purpose, the Company may require and retain the assistance of other advisors.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4. Registered Office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

**Art. 5. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at fifteen thousand Pounds Sterling (GBP 15,000) represented by five hundred (500) shares with a nominal value of thirty Pounds Sterling (GBP 30) each.

The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association and the Company may proceed to the repurchase of its own shares upon resolution of its shareholders.

Any available share premium shall be distributable.

**Art. 6. Transfer of Shares.** Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy-five per cent (75%) of the Company's share capital.

**Art. 7. Management of the Company.** The Company is managed by one or several managers who do not need to be shareholders.

The sole manager or as the case may be, the board of managers, is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the articles of association to the general meeting shall be within the competence of the sole manager or as the case may be, the board of managers.

Vis-à-vis third parties the sole manager or as the case may be, the board of managers, has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company and not reserved by law or these articles of association to the general meeting of shareholders.

The managers are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but their appointment may also be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also at any time be held by conference call or similar means only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours (24) at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing,

by cable, telegram, telex, e-mail or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company.

The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman of that meeting or, in its absence, by any two managers. Copies or excerpts of such minutes shall be signed by the chairman of that meeting or by any two managers.

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the sole signature of anyone of the managers. In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager (if there is only one) or as the case may be the board of managers or anyone of the managers.

**Art. 8. Liability of the Managers.** The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Subject to the exceptions and limitations listed below, every person who is, or has been, a manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

No indemnification shall be provided to any manager or officer:

(i) against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

(ii) with respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

(iii) in the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of managers.

The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article.

**Art. 9. Shareholder voting rights.** Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

**Art. 10. Shareholder meetings.** Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting, the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall

be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the articles of association are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing one hundred percent (100%) of the issued share capital.

At no time shall the Company have more than thirty (30) shareholders. At no time shall an individual be allowed to become a shareholder of the Company.

**Art. 11. Accounting Year.** The accounting year begins on 1<sup>st</sup> January of each year and ends on 31<sup>st</sup> December of the same year.

**Art. 12. Financial Statements.** Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or, as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

**Art. 13. Distributions.** Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves and premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

**Art. 14. Dissolution.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

**Art. 15. Sole Shareholder.** If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10<sup>th</sup> August 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 16. Applicable law.** For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

#### *Transitory disposition*

The first accounting year shall commence on the day of incorporation and end on 31<sup>st</sup> December 2015.

#### *Subscription and payment*

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid-up the following shares:

Subscriber	Number of shares	Subscription price (GBP)
New Teal Bidco S.à r.l. ....	500	GBP 15,000
Total .....	500	GBP 15,000

All the shares have been entirely paid up by contribution in cash, so that the company has now at its disposal the sum of fifteen thousand Pounds Sterling (GBP 15,000) as was certified to the notary executing this deed.

#### *Verification*

The notary executing this deed declares that the conditions fixed in art. 183 of the law on Commercial Companies of September 18, 1933 have been fulfilled.

#### *Expenses, Valuation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,500.-.

#### *Extraordinary general meeting*

The sole shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at: 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
2. The following person is appointed manager of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company with such signature powers as set forth in the articles of association of the Company:

- BRE/Management 6 S.A., a société anonyme incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg and being registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 164.777.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day before mentioned.

The undersigned notary who understands and speaks German and English states herewith that on request of the above appearing party the present deed is worded in English followed by and German translation. On request of the same appearing party and in case of divergences between the German and the English texts, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by its name, first name, civil status and residence, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

### Folgt die Deutsche Übersetzung des Vorstehenden Textes:

IM JAHRE ZWEITAUSENDFÜNFZEHN,

AM ACHTEN TAG DES MONATS MAI,

Vor der unterzeichnenden Notarin Maître Cosita DELVAUX, mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, ist erschienen,

New Teal Bidco S.à r.l., eine société à responsabilité limitée (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) luxemburgischen Rechts mit Sitz in 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxemburg, deren Gesellschaftskapital fünfzehntausend Pfund Sterling (GBP 15.000) beträgt, gegründet durch eine Urkunde des unterzeichnenden Notars vom 6. Mai 2015, noch nicht veröffentlicht dabei, beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg eingetragen zu werden,

hier vertreten durch Maître Flora Verrecchia, maître en droit, beruflich wohnhaft in Luxemburg, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt am 7. Mai 2015, welche vorliegender Urkunde beigelegt ist um mit dieser bei der Registrierungsbehörde eingereicht zu werden.

Die erschienene Partei hat in ihrer vorgenannten Eigenschaft den unterzeichnenden Notar ersucht, die Gründungssatzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) "Teal New Rugeley S.à r.l." wie folgt zu beurkunden.

**Art. 1. Gesellschaftsname.** Eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) mit dem Namen "Teal New Rugeley S.à r.l." (die "Gesellschaft") wird hiermit von der erschienenen Partei und allen Personen, die gegebenenfalls zukünftig als Gesellschafter eintreten, gegründet. Die Gesellschaft wird durch vorliegende Satzung und durch die entsprechende luxemburgische Gesetzgebung geregelt.

**Art. 2. Gesellschaftszweck.** Zweck der Gesellschaft ist das Halten von Beteiligungen in jeder beliebigen Form an in- und ausländischen Gesellschaften sowie jede andere Form von Investitionen, sowie den Erwerb durch Kauf, Zeichnung oder andere Art und Weise wie Übertragung durch Verkauf oder Tausch von Finanzinstrumenten jeder Art und die Verwaltung, Aufsicht und Entwicklung ihres Portfolios.

Die Gesellschaft kann ebenfalls alle Transaktionen welche sich auf direkten oder indirekten Erwerb von Grundbesitz, Eigentum, und Grundbesitzrechte in Luxemburg oder im Ausland oder auf den Erwerb von Beteiligungen an Unternehmen welche im Besitz von Grundrechten sind oder von Unternehmensbeteiligungen jedweder Form beziehen, durchführen sowie die Verwaltung, Aufsicht und Entwicklung dieser Beteiligungen und dieses Vermögen ausführen.

Die Gesellschaft kann Bürgschaften (einschließlich up-stream und side-stream Bürgschaften) geben, Sicherheiten leisten, Darlehen ausgeben oder die Gesellschaften an denen die Gesellschaft direkte oder indirekte Beteiligungen besitzt oder die zur Gruppe von Gesellschaften gehört, der die Gesellschaft angehört, in jeder anderen Form unterstützen.

Die Gesellschaft kann außerdem in jeder beliebigen Form Darlehen erwerben, auch mit Preisnachlass, Darlehen vergeben, Kapital verleihen, sowie Vorschüsse gewährleisten oder unter jeglichen Konditionen Kredite vergeben, einschließlich und ohne Einschränkungen derer Kredite, in Bezug auf ein Immobilien-Unternehmen oder -Unterfangen, die sich von jeglichen Kreditaufnahmen der Gesellschaft oder von der Ausgabe von Kapital oder Schuldtitel jeglicher Art an alle Personen und Unternehmen, für die es für richtig empfunden wurde, ergeben. Die Gesellschaft kann Swaps, Futures, Forwards, derivative Instrumente, Optionen, Rückkäufe, Wertpapierverleihe und ähnliche Transaktionen abschließen und unbeschadet der Allgemeingültigkeit des Vorstehenden, jegliche Methode und Instrumente im Zusammenhang mit ihren Immobiliengeschäften einsetzen. Die Gesellschaft kann auch jegliche Verträge über Garantien, Entschädigungen, Sicherheiten und alle weiteren äquivalente Verträge abschließen, so dass der Nutzen der, im Rahmen solcher Immobiliengeschäfte vergebenen, Garantien und/oder Sicherheiten ihr zu Gute kommen kann. Die Gesellschaft kann im Rahmen solcher Immobiliengeschäfte jegliche erforderliche Rolle übernehmen, einschließlich und ohne Einschränkungen der Rolle des Arranger, lead Manager, Facility Agent, Security Agent, Documentation Agent. Die Gesellschaft wird die Tätigkeit der Immobilienfinanzierung oder des Immobilienkreditwerbs nicht in einer Weise ausüben, die eine Regulierung erfordern würde gemäß der geänderten Fassung des Gesetzes des 5. Aprils 1993 bezüglich des Finanzsektors oder jeglichen zukünftigen Gesetzes oder Regulierungsmaßnahme, die dieses Gesetz abändern oder ersetzen sollte.

Die Gesellschaft kann alle geschäftlichen, technischen, finanziellen ebenso wie alle andere direkt oder indirekt verbundenen Tätigkeiten welche die Erfüllung des Geschäftszwecks in den oben genannten Bereichen erleichtern, vornehmen.

Unter anderem wird die Gesellschaft allen Gesellschaften ihres Portfolios die für die Verwaltung, Entwicklung und Aufsicht dieser Gesellschaften notwendigen Leistungen zur Verfügung stellen. Für diesen Zweck kann die Gesellschaft die Unterstützung anderer Berater beanspruchen und auf solche zurückgreifen.

**Art. 3. Geschäftsdauer.** Die Gesellschaft ist auf unbegrenzte Dauer gegründet

**Art. 4. Gesellschaftssitz.** Die Gesellschaft hat ihren Sitz in Luxemburg-Stadt, Großherzogtum Luxemburg. Dieser kann, durch Beschluss einer außerordentlichen Generalversammlung der Gesellschafter die sich, in der für die Abänderung der Satzung vorgesehenen Art und Weise beraten, an jeden Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden.

Der eingetragene Sitz der Gesellschaft kann durch Beschluss des Geschäftsführers, beziehungsweise durch die Geschäftsführung innerhalb der Gemeinde verlegt werden.

Die Gesellschaft kann Geschäfts- und Zweigstellen in Luxemburg und im Ausland errichten.

Sollte der Geschäftsführer, oder im Falle einer Geschäftsführung die Geschäftsführung, feststellen, dass außerordentliche politische, wirtschaftliche oder soziale Ereignisse eingetreten sind oder unmittelbar bevorstehen welche die normalen Tätigkeiten der Gesellschaft an ihrem eingetragenen Sitz oder die problemlose Kommunikation zwischen diesem Sitz und Personen im Ausland beeinträchtigen könnten, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend bis zum vollständigen Ende solcher ungewöhnlichen Umstände ins Ausland verlegt werden; derartige vorläufige Maßnahmen haben keine Auswirkung auf die staatliche Zugehörigkeit der Gesellschaft, die unbeschadet einer solchen vorübergehenden Sitzverlegung eine luxemburgische Gesellschaft bleibt. Solche vorübergehenden Maßnahmen werden vom Geschäftsführer oder, im Falle einer Geschäftsführung, von der Geschäftsführung vorgenommen und jeglichen betroffenen Personen mitgeteilt.

**Art. 5. Gesellschaftskapital.** Das ausgegebene Gesellschaftskapital der Gesellschaft beläuft sich auf fünfzehntausend Pfund Sterling (GBP 15.000), eingeteilt in fünfhundert (500) Gesellschaftsanteile mit einem Nennwert von je dreißig Pfund Sterling (GBP 30).

Das Gesellschaftskapital der Gesellschaft kann durch Beschluss der Gesellschafter in der für die Abänderung der Satzung vorgesehenen Art und Weise erhöht oder verringert werden und die Gesellschaft kann seine eigenen Gesellschaftsanteile durch Beschluss der Gesellschafter zurückkaufen.

Verfügbare Anteilsprämien können verteilt werden.

**Art. 6. Übertragung der Anteile.** Die Anteile sind unter den Gesellschaftern frei übertragbar. Soweit es das Gesetz nicht anders bestimmt, bedarf die Übertragung von Anteilen auf Dritte der Einwilligung von Gesellschaftern, welche zusammen mindestens fünfundsiebzig Prozent (75%) des Gesellschaftskapitals halten.

**Art. 7. Geschäftsführung.** Die Geschäftsführung der Gesellschaft erfolgt durch einen oder mehrere Geschäftsführer die keine Gesellschafter sein müssen.

Der alleinige Geschäftsführer beziehungsweise die Geschäftsführung ist mit den weitestreichenden Befugnissen ausgestattet, das Geschäft der Gesellschaft zu verwalten und ist dazu befugt, jede Handlungen und Tätigkeiten, die mit dem Gegenstand der Gesellschaft im Einklang stehen, zu genehmigen und/oder auszuführen. Sämtliche Befugnisse, die nicht ausdrücklich per Gesetz oder durch die vorliegende Satzung den Gesellschaftern vorbehalten sind, fallen in den Zuständigkeitsbereich des Geschäftsführers beziehungsweise der Geschäftsführung.

Gegenüber Dritten hat der Geschäftsführer beziehungsweise die Geschäftsführung die weitestreichenden Befugnisse um in allen Umständen, im Namen und Auftrag der Gesellschaft zu handeln und in jeden Umständen, jeden Akt und jede Handlung, welche nicht durch die vorliegende Satzung oder durch die entsprechende luxemburgische Gesetzgebung im Kompetenzbereich der Gesellschafterversammlung liegt, im Auftrag der Gesellschaft vorzunehmen, zu erlauben und gutzuheißen.

Die Geschäftsführer werden durch mehrheitlichen Beschluss der Generalversammlung der Gesellschafter gewählt und abberufen, welche ihre Befugnisse und die Amtsdauer beschließt. Wenn keine Frist gesetzt wird, dann sind die Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit ernannt. Die Geschäftsführer können wiedergewählt werden, jedoch kann ihre Ernennung zu jeder Zeit mit oder ohne Grund (ad nutum) widerrufen werden.

Im Falle mehrerer Geschäftsführer bilden diese die Geschäftsführung. Jeder Geschäftsführer kann an jeder Sitzung der Geschäftsführung teilnehmen mittels Telefonkonferenz oder anderen zur Verfügung stehenden Kommunikationsmitteln insofern gewährleistet ist, dass alle an der Sitzung teilnehmenden Personen sich hören und miteinander kommunizieren können. Eine Sitzung kann jederzeit mittels einer Telefonkonferenz oder ähnlichen Kommunikationsmitteln abgehalten werden. Die Teilnahme oder das Abhalten einer Sitzung mit Hilfe dieser Mittel entspricht einer persönlichen Teilnahme an der betroffenen Sitzung. Die Geschäftsführer können sich in den Sitzungen ohne Einschränkung der Anzahl der Vollmachten durch einen anderen Geschäftsführer, der hierzu bevollmächtigt ist, vertreten lassen.

Die Geschäftsführer sind mindestens vierundzwanzig (24) Stunden vor Beginn einer Sitzung der Geschäftsführung mittels schriftlicher Einberufung, zu benachrichtigen, außer in Notfällen, in welchem Fall die Art und die Gründe dieser Umstände in der Einberufung erläutert werden müssen. Auf das Recht auf die oben beschriebene Weise einberufen zu werden kann jeder Geschäftsführer durch schriftliche Zustimmung per Telegramm, Telekopie, Email, Telefax oder per ähnlichem Kommunikationsmittel verzichten. Spezifische Einberufungen sind nicht notwendig für Sitzungen, welche vorher zu einem durch Geschäftsführungsbeschluss genehmigten Zeitplan und zu vorgesehenen Zeiten und an vorbestimmten Orten abgehalten werden.



Entscheidungen der Geschäftsführung werden durch die Mehrheit der Geschäftsführer der Gesellschaft gefasst.

Die Protokolle aller Geschäftsführerratsitzungen werden vom Vorsitzenden der Sitzung oder, in seiner Abwesenheit, von zwei Geschäftsführern unterzeichnet. Die Kopien oder Auszüge der Protokolle werden vom Vorsitzenden oder von zwei Geschäftsführern unterzeichnet.

Schriftliche Beschlüsse der Geschäftsführung können, aus einem einzigen oder mehreren einzelnen Dokumenten, gültig abgeschlossen werden, wenn sie von allen Mitgliedern der Geschäftsführung schriftlich, per Telegramm, Telefax oder per ähnlichem Kommunikationsmittel genehmigt wurden. Die verschiedenen Dokumente gleichen Inhalts bilden zusammen einen gültigen schriftlichen Beschluss. Beschlüsse der Geschäftsführung, einschließlich schriftliche Beschlüsse, können von einem einzelnen Geschäftsführer beweiskräftig beglaubigt und ein Auszug davon beweiskräftig unterschrieben werden.

Die Gesellschaft wird durch die Unterschrift des alleinigen Geschäftsführers oder durch die Unterschrift eines einzelnen Geschäftsführers im Falle einer Geschäftsführung gebunden. Die Gesellschaft ist in jedem Fall wirksam durch die Unterschrift einer oder mehrerer hierzu durch den alleinigen Geschäftsführer, beziehungsweise durch die Geschäftsführung oder einer der Geschäftsführer, bevollmächtigten Personen, gebunden.

**Art. 8. Haftung der Geschäftsführung.** Die Geschäftsführer sind für Verschuldung der Gesellschaft nicht persönlich haftbar. Als Vertreter der Gesellschaft sind sie jedoch für die Ausführung ihrer Aufgaben und Pflichten verantwortlich.

Vorbehaltlich den unten aufgeführten Ausnahmen und Beschränkungen, wird jede Person, die ein Geschäftsführer oder leitender Angestellter der Gesellschaft ist oder war, von der Gesellschaft in vollem, gesetzlich erlaubten, Umfang gegen Verbindlichkeiten und gegen alle Ausgaben, welche üblicherweise entstanden sind oder von ihm gezahlt wurden in Verbindung mit Klagen, Prozessen oder Verfahren in die er als Partei oder anderweitig eintritt aufgrund dessen, dass er ein Geschäftsführer oder leitender Angestellter ist oder gewesen ist und die diesbezüglich gezahlten Beträge oder von durch deren Beilegung entstandenen Beträge, schadlos gehalten werden. Die Begriffe „Klage“, „Streitsache“, „Prozess“ oder „Verfahren“ finden auf alle anhängigen oder bevorstehenden Klagen, Streitsachen, Prozesse oder Verfahren Anwendung (zivilrechtlich, strafrechtlich oder sonstige, einschließlich Rechtsmittel) Anwendung und die Begriffe „Verbindlichkeit“ und „Ausgaben“ beinhalten ohne Beschränkung Anwaltskosten, Prozesskosten, Sicherheitsleistungen, gezahlte Beträge bei Streitbeilegung und andere Verbindlichkeiten.

Einem Geschäftsführer oder leitendem Angestellten wird keine Schadloshaltung gewährt:

(i) gegen Verbindlichkeiten gegenüber der Gesellschaft oder ihrer Gesellschafter, aufgrund von vorsätzlich begangenen unerlaubten Handlungen, Bösgläubigkeit, grober Fahrlässigkeit oder rücksichtsloser Missachtung der Aufgaben, die in seiner Amtsführung enthalten sind;

(ii) im Zusammenhang mit jeglichen Verfahren bei welchen er wegen bösgläubigem und nicht im Interesse der Gesellschaft erfolgtem Handeln, verurteilt wurde; oder

(iii) im Falle einer Beilegung, es sei denn die Beilegung ist von einem Gericht unter zuständiger Gerichtsbarkeit oder von der Geschäftsführung genehmigt worden.

Das Recht der Schadloshaltung, das hier vorgesehen ist, ist abtrennbar und berührt keine anderen Rechte auf die das Verwaltungsratsmitglied oder der leitende Angestellte jetzt oder später ein Anrecht hat, und soll fortgeführt werden in der Person, die aufgehört hat, ein Geschäftsführer oder leitender Angestellter zu sein und soll dem Vorteil der Erben, Testamentsvollstreckern und Verwaltern einer solchen Person dienen. Nichts hierin Enthaltene berührt die Rechte zur Schadloshaltung, auf die Gesellschaftspersonal, eingeschlossen Geschäftsführer und leitende Angestellte, aufgrund von Vertrag oder anderweitig durch Gesetz, Anspruch haben könnten.

Ausgaben in Verbindung mit Vorbereitung und Vertretung der Verteidigung einer Klage, Streitsache, Prozess oder Verfahren beschrieben in diesem Artikel, soll von der Gesellschaft vor der endgültigen Verfügung darüber bei Zugang jeglicher Unternehmung seitens oder im Namen eines leitenden Angestellten oder Geschäftsführers vorgestreckt werden, um den benannten Betrag zurückzuzahlen wenn es letztlich bestimmt ist, dass er keinen Anspruch auf Schadloshaltung unter diesem Artikel hat.

**Art. 9. Stimmrechte der Gesellschafter.** Jeder Gesellschafter kann an kollektiven Entscheidungen teilnehmen. Die Zahl seiner Stimmen entspricht der Zahl seiner Gesellschaftsanteile und der Gesellschafter kann bei jeder Versammlung durch eine spezielle Vollmacht vertreten werden.

**Art. 10. Gesellschafterversammlungen.** Die Beschlüsse der Gesellschafter werden in der im luxemburgischen Gesellschaftsrecht vorgeschriebenen Form und mit der darin vorgesehenen Mehrheit, schriftlich (soweit dies gesetzlich möglich ist) oder in Gesellschafterversammlungen, gefasst. Jede ordnungsgemäß konstituierte Gesellschafterversammlung der Gesellschaft beziehungsweise jeder ordnungsgemäß schriftlicher Beschluss vertritt die Gesamtheit der Gesellschafter der Gesellschaft.

Die Einberufung der Versammlungen durch den Geschäftsführer/die Geschäftsführung hat mindestens acht (8) Tage vor der Versammlung mittels eingeschriebenen Briefes an die Gesellschafter an ihre im Anteilsregister der Gesellschaft eingetragene Adresse, zu erfolgen. Wenn das gesamte Gesellschaftskapital der Gesellschaft vertreten ist, kann die Sitzung ohne vorherige Einberufung abgehalten werden.

Werden Beschlüsse im Wege eines Zirkularbeschlusses der Gesellschafter gefasst, so wird der Inhalt des Beschlusses mindestens acht (8) Tage bevor der Beschluss wirksam werden soll, an alle Gesellschafter an ihre im Anteilsregister

eingeschriebene Adresse mittels eingeschriebenen Briefs übersandt. Die Beschlüsse werden wirksam bei Zustimmung der vom Gesetz vorgesehenen Mehrheiten für gemeinsame Entscheidungen (oder, unter der Voraussetzung der Befriedigung der Mehrheitsvoraussetzungen, am in dieser Entscheidung festgelegten Tag). Einstimmige Zirkularbeschlüsse können jederzeit ohne vorherige Ankündigung getroffen werden.

Soweit gesetzlich nichts anderes vorgesehen ist, (i) werden die in den Gesellschafterversammlungen zu fassenden Beschlüsse von den Gesellschaftern getroffen, welche mehr als die Hälfte des Geschäftskapitals vertreten. Wird eine solche Mehrheit bei der ersten Gesellschafterversammlung nicht erreicht, werden die Gesellschafter per Einschreiben zu einer zweiten Gesellschafterversammlung geladen und die Beschlüsse werden sodann aufgrund der Mehrheit der abgegebenen Stimmen gefasst, unbeschadet der Anzahl der vertretenen Geschäftsanteile. (ii) Die Satzung kann jedoch nur mit Zustimmung (x) der Mehrheit der Gesellschafter, welche (y) zwei Drittel des Geschäftskapitals vertreten, abgeändert werden und (iii) Entscheidungen, die Nationalität der Gesellschaft zu ändern, bedürfen der Zustimmung von Gesellschaftern, die einhundert Prozent (100%) des Geschäftskapitals vertreten.

Zu keiner Zeit soll die Gesellschaft mehr als dreißig (30) Gesellschafter haben. Zu keiner Zeit soll es einer natürlichen Person gestattet sein, ein Gesellschafter der Gesellschaft zu werden.

**Art. 11. Geschäftsjahr.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten (1.) Januar und endet am einunddreißigsten (31.) Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 12. Jahresabschluss.** Der alleinige Geschäftsführer beziehungsweise die Geschäftsführung erstellt jedes Jahr die Jahresabrechnung der Gesellschaft.

Jeder Gesellschafter kann die Jahresabrechnung am Sitz der Gesellschaft einsehen.

**Art. 13. Gewinnverwendung.** Fünf Prozent (5%) des jährlichen Nettogewinns der Gesellschaft werden der gesetzlich vorgeschriebenen Rücklage zugeführt. Diese Rücklageeinzahlungspflicht besteht nicht mehr, sobald die gesetzliche Rücklage zehn Prozent (10%) des Geschäftskapitals beträgt.

Der Saldo kann nach Entscheidung der Gesellschafterversammlung an die Gesellschafter ausgeschüttet werden.

Die Gesellschafter können auf der Grundlage eines von dem alleinigen Geschäftsführer, beziehungsweise der Geschäftsführung angefertigten Zwischenabschlusses die Ausschüttung von Abschlagsdividenden beschließen, sofern dieser Zwischenabschluss zeigt, dass ausreichend Gewinne und andere Reserven zur Ausschüttung zur Verfügung stehen, wobei der auszuschüttende Betrag die seit dem Ende des vorhergehenden Geschäftsjahres erzielten Gewinne, für welches die Jahresabschlüsse bereits bewilligt wurden, erhöht um die vorgetragenen Gewinne und ausschüttbaren Rücklagen, vermindert um die vorgetragenen Verluste und die der gesetzlichen Rücklage zuzuführenden Beträge, nicht übersteigen darf.

Das Anteilsprämienkonto kann durch Beschluss der Gesellschafterversammlung an die Gesellschafter ausgeschüttet werden. Die Gesellschafterversammlung kann beschließen, jeden Betrag vom Anteilsprämienkonto auf die gesetzliche Rücklage zu übertragen.

**Art. 14. Auflösung.** Im Falle einer Auflösung der Gesellschaft ernennen die Gesellschafter einen oder mehrere Liquidatoren, bei welchen es sich nicht um Gesellschafter handeln muss, zwecks der Durchführung der Auflösung und bestimmen ihre Befugnisse und Vergütung.

**Art. 15. Alleingesellschafter.** Sofern nur ein Gesellschafter alle Geschäftsanteile der Gesellschaft hält, gilt Artikel 179 (2) des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften und die Artikel 200-1 und 200-2 finden u.a. Anwendung.

**Art. 16. Anwendbares Recht.** Sämtliche nicht ausdrücklich durch diese Satzung geregelten Angelegenheiten richten sich nach den entsprechenden Regelungen des anwendbaren Gesetzes.

#### *Übergangsbestimmung*

Das erste Geschäftsjahr, welches am Tage der Gründung der Gesellschaft beginnt, wird am 31. Dezember 2015 enden.

#### *Zeichnung und Zahlung*

Nach dem die erschienene Partei die Gründungssatzung erstellt hat, hat sie das gesamte Geschäftskapital wie folgt eingezahlt und gezeichnet:

Einzahler	Zahl der Geschäftsanteile	Einzahlungspreis (GBP)
New Teal Bidco S.à r.l. ....	500	GBP 15.000
Summe .....	500	GBP 15.000

Alle Anteile wurden in bar voll eingezahlt, so dass der Betrag von fünfzehntausend Pfund Sterling (GBP 15.000) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, was hiermit ausdrücklich von dem amtierenden Notar festgestellt wurde.

#### *Feststellung*

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen des Artikels 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

*Kosten*

Die Ausgaben, Kosten, Vergütungen und Aufwendungen jeglicher Art, welche der Gesellschaft aufgrund der vorliegenden Gesellschaftsgründung entstehen, werden ungefähr abgeschätzt auf EUR 1.500,-.

*Außerordentliche Beschlüsse des Gesellschafters*

Unverzüglich nach der Gründung der Gesellschaft hat der Alleinige Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

1. Sitz der Gesellschaft ist in 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxemburg.
2. Die folgende Person wird für einen unbeschränkten Zeitraum zum Geschäftsführer der Gesellschaft mit der in der Satzung der Gesellschaft beschriebenen Unterschriftsbefugnis ernannt:
  - BRE/Management 6 S.A., eine Aktiengesellschaft (société anonyme) luxemburgischen Rechts mit Sitz in 35, avenue Monterey, L-2163 Luxemburg und eingetragen im Registre de Commerce et des Sociétés in Luxemburg unter der Nummer B 164.777.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Der unterzeichnete Notar, welcher der englischen Sprache kundig ist, bestätigt hiermit dass auf Anfrage der erschienenen Partei vorliegende Urkunde in englischer Sprache verfasst wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung, und dass im Falle einer Abweichung zwischen dem englischen und dem deutschen Text, die englische Fassung maßgebend ist.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Vollmachtnehmer der erschienenen Partei der dem amtierenden Notar nach Namen, Vornamen, Zivilstand und Wohnort bekannt, hat derselbe zusammen mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: F. VERRECCHIA, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 13 mai 2015. Relation: ILAC/2015/15020. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé):* P. MOLLING.

FUER GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, zwecks Hinterlegung im Handels- und Gesellschaftsregister und zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 19. Mai 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015074888/460.

(150085505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2015.

**SIX Luxury, société civile, Société Civile.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg E 5.648.

—  
STATUTS

Les soussignés,

- 1) Monsieur Norbert BECKER, consultant, avec adresse professionnelle à 41, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, né le 7 octobre 1953 à Luxembourg;
  - 2) Monsieur Fatah BOUDJELIDA, juriste, avec adresse professionnelle à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, né le 13 octobre 1974 à Strasbourg (France);
  - 3) Monsieur Christophe DARCHE, expert-comptable, avec adresse professionnelle à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, né le 31 août 1979 à Luxembourg;
  - 4) Monsieur Christoph EHINGER, conseiller, avec adresse professionnelle à 41, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, né le 8 mars 1982 à Luxembourg;
  - 5) Monsieur Olivier FERRES, juriste, avec adresse professionnelle à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, né le 29 janvier 1961 à Montpellier (France);
  - 6) Monsieur Keith O'DONNELL, expert-comptable, avec adresse professionnelle à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, né le 12 janvier 1968 à Dublin (Irlande);
  - 7) Monsieur Olivier REMACLE, expert-comptable, avec adresse professionnelle à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, né le 15 juin 1970 à Messancy (Belgique);
- (ci-après, les Associés-Fondateurs),  
déclarent par la présente former entre eux une société civile dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**I - Dénomination, Objet, Siège, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les associés (les Associés-Fondateurs) ci-avant une société civile particulière qui a la dénomination «SIX Luxury, société civile» (ci-après, la Société),

**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, la mise en valeur de ces participations ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension, le développement et l'exploitation.

**Art. 3.** Le siège de la Société est établi à Senningerberg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché par décision des gérants.

**Art. 4.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

La Société sera dissoute de plein droit lorsqu'il n'y aura plus parmi ses associés qu'un seul Associé-Fondateur.

La Société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la déconfiture ou la faillite d'un ou de plusieurs associés. Les héritiers ou ayants droit ne pourront en aucun cas requérir l'apposition de scellés sur les biens et propres de la Société, ni ne s'immiscer d'aucune manière dans les actes de gestion, sauf exception statutaire.

## II - Capital social

**Art. 5.** Le capital social est fixé à six mille cent-cinquante Dollars des Etats-Unis (USD 6.150,00), représenté par six mille cent-cinquante (6.150) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de un Dollar des Etats-Unis (USD 1,00).

**Art. 6.** Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices ainsi que l'affectation des pertes, à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes. Les bénéfices réalisés sont affectés aux comptes courants des associés et distribués sans décision préalable d'une assemblée générale. Le droit de vote est organisé conformément à l'article 24 des présents statuts.

## III - Transmission des parts, Cession volontaire, Cession obligatoire

### III.1 - Transmission de parts - Règles générales

**Art. 7.** Toute cession de parts, sans préjudice de formalités supplémentaires prévues aux présents statuts, s'opérera par acte authentique ou sous seing privé suivant les dispositions de l'article 1690 du Code civil.

**Art. 8.** Toute cession de parts d'un associé ne pourra porter que sur l'intégralité des parts détenues par cet associé.

**Art. 9.** Toute cession de parts comportera l'obligation de transfert simultané de toute créance ou dette de l'associé cédant envers la Société. Il sera tenu compte de ces sommes dans la détermination du prix de rachat.

**Art. 10.** En cas de contestation du prix de cession tel que défini ci-dessous sous sections III.2 et III.3, le prix des parts cédées est déterminé conformément aux dispositions statutaires, par trois (3) arbitres à nommer d'un commun accord. Ils seront nommés et trancheront conformément aux règles d'arbitrage en vigueur de la Chambre de Commerce de Luxembourg et suivant la loi luxembourgeoise.

**Art. 11.** En cas de rachat par les autres associés, le prix de rachat sera payable immédiatement. En cas de rachat par la Société, le prix de rachat pourra, à l'initiative de la Société, être échelonné en trois (3) tranches annuelles dont la première est échue dans les trois (3) mois du rachat. Le montant du prix de cession non payé aux échéances fixées, portera intérêt à partir de la date de cession au taux d'intérêt légal en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg à la date de l'échéance, augmenté de trois pour-cent (3%).

**Art. 12.** L'Associé-Fondateur qui, le cas échéant, perd sa qualité d'actionnaire de Lupercus Partners S.A., société anonyme inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161802 (ou toute société y succédant) ou dont le contrat d'emploi avec une des sociétés affiliées, directement ou indirectement à Lupercus Partners S.A. est résilié, pour toute raison autre que celle décrite à l'article 16 des présents statuts (départ en retraite, préretraite ou institution similaire, accord, ...) est autorisé à garder ses parts dans la Société. Lorsqu'il désire céder ses parts dans la Société, il doit en informer la Société dans les trois (3) mois de la perte de sa qualité d'actionnaire de Lupercus Partners S.A. La cession sera réalisée suivant les règles de la Cession volontaire décrite à la section III.2 des présents statuts.

### III.2 - Cession volontaire

**Art. 13.** Les cessions de parts volontaires ne sont autorisées - sauf accord majoritaire des associés ayant droit de vote, sans tenir compte des parts sociales du cédant - que dans l'hypothèse de l'article 12 des présents statuts.

**Art. 14.** La cession entre associés est réglée comme suit:

Tout associé autorisé à céder ses parts à un ou plusieurs autres associés doit en informer par lettre recommandée les gérants, qui, à cet effet, dans un délai d'un (1) mois, convoquent une assemblée générale délibérant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale extraordinaire, ayant pour ordre du jour l'agrément de la cession.

Lorsque cette assemblée générale refuse d'agréer la cession, la Société peut dans un délai d'un (1) mois à compter du refus, racheter les parts visées à l'alinéa précédent, pour son propre compte.

Le non-exercice du droit de rachat par la Société ouvre un droit de préemption sur les parts au profit de tous les coassociés du cédant au prorata de leurs parts dans la Société.

Le rachat effectué par la Société comporte l'obligation de procéder concomitamment à l'annulation de ces parts et à la réduction correspondante de son capital.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé font naître le droit de rachat au profit de la Société et subsidiairement le droit de préemption au profit des coassociés du défunt, de l'interdit, du failli et de l'associé en déconfiture conformément aux stipulations des alinéas précédents.

**Art. 15.** Le prix de rachat pour toutes les hypothèses de cette sous-section III.2 sera le prix de marché des parts rachetées.

### III.3 - Cession obligatoire

**Art. 16.** Tout associé de la Société, exclu de l'actionnariat de la société anonyme de droit luxembourgeois Lupercus Partners S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161802 ou dont le contrat d'emploi avec une des sociétés affiliées, directement ou indirectement à Lupercus Partners S.A. est résilié, suivant les dispositions des statuts de celle-ci, est obligé de céder ses parts dans la Société.

Ces parts seront disponibles au rachat par les autres associés au prorata de leur participation dans le capital de la Société. Si un ou plusieurs associés renoncent au rachat, les parts demeurant disponibles seront offertes aux autres associés, toujours au prorata de leur participation dans le capital de la Société.

Lorsque, un mois après exclusion de l'actionnariat de Lupercus Partners S.A. ou de résiliation du contrat d'emploi, toutes les parts de l'associé sortant dans la Société n'ont pas été rachetées par les associés restants, la Société aura l'obligation de racheter ces parts restantes et de procéder concomitamment à l'annulation de ces parts et à la réduction correspondante de son capital.

**Art. 17.** Le prix de rachat pour toutes les hypothèses de cette sous-section III.3 sera le plus bas des:

- prix de marché des parts rachetées, et
- coût d'acquisition des parts rachetées augmenté d'un intérêt annuel au taux d'intérêt légal augmenté de trois pour-cent (3%).

### IV - Responsabilité des associés

**Art. 18.** Dans leurs rapports respectifs, les associés sont tenus des dettes de la Société, chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il détient. Vis-à-vis des créanciers de la Société les associés sont tenus des dettes de la Société, chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il détient.

Dans tous actes qui contiendront des engagements au nom de la Société dépassant la somme des engagements initiaux des associés, les gérants devront, sauf accord contraire et unanime des associés, sous leur responsabilité, obtenir des créanciers une renonciation formelle au droit d'exercer une action personnelle contre les associés, de sorte que lesdits créanciers ne puissent intenter d'action et de poursuite que contre la Société et sur les biens qui lui appartiennent.

En cas d'accord contraire et unanime des associés, les gérants devront, sous leur responsabilité, obtenir des créanciers une restriction du droit de poursuite à l'encontre des associés en fonction de leur participation au capital de la Société.

### V - Gérance, Année sociale, Assemblées

**Art. 19.** La Société est gérée par les ses gérants nommés par l'assemblée générale des Associés-Fondateurs. Seul un Associé-Fondateur avec droit de vote pourra être gérant.

**Art. 20.** Les gérants ont les pouvoirs de disposition les plus étendus pour gérer la Société et l'engager en toutes circonstances. Ils ont tous les pouvoirs non réservés expressément par les statuts à l'assemblée générale.

Les décisions sont prises à la majorité.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Toute cession ou autre transfert partiel ou intégral de toute participation de la Société requiert en plus l'approbation préalable donnée par une assemblée générale délibérant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale extraordinaire.

**Art. 21.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Les gérants établiront chaque année un bilan et un compte de profits et pertes au trente et un décembre.

**Art. 22.** Les assemblées des associés sont convoquées par les gérants, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, moyennant lettre recommandée à la poste, courrier électronique ou par tout autre moyen écrit, avec confirmation de réception, avec un préavis d'une semaine au moins et l'indication de l'ordre du jour dans les convocations. L'assemblée doit également être convoquée par les gérants dans la quinzaine de la réception de la demande et dans les mêmes formes que ci-dessus, lorsqu'un ou plusieurs associés possédant au moins vingt pour cent du capital social en font la demande par lettre recommandée, courrier électronique ou par tout autre moyen écrit, avec confirmation de réception en indiquant l'ordre du jour de l'assemblée.

Toutefois, pour autant que tous les associés soient présents et d'accord à ce sujet, des questions ne figurant pas à l'ordre du jour peuvent être valablement discutées et votées.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les associés ayant droit de vote, produira effet au même titre qu'une décision prise lors d'une assemblée générale des associés.

**Art. 23.** Les associés se réunissent en cas de besoin en assemblée générale.

**Art. 24.** Tous les associés ont le droit d'assister aux assemblées générales et chacun d'eux peut s'y faire représenter par un autre associé.

Chaque part sociale dispose d'un droit de vote tant qu'elles sont détenues par les Associés Fondateurs, sans pour autant qu'un associé ne puisse exercer plus de vingt-cinq pour-cent (25%) des droits de vote totaux. En cas de transmission ou cession des parts à un associé non fondateur, le droit de vote de ces parts est suspendu. Lorsqu'un Associé Fondateur ne sera plus actionnaire, pour quelque raison que ce soit, de la société anonyme de droit luxembourgeois Lupercus Partners S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161802 ou ne sera plus employé par une société affiliée, directement ou indirectement à Lupercus Partners S.A., le droit de vote de ses parts est suspendu. Cet associé pourra toutefois assister aux assemblées et s'y exprimer.

Lorsqu'une part est en indivision ou grevée le cas échéant d'un usufruit, les indivisaires ou le nu-proprétaire et l'usufruitier doivent désigner une seule personne pour se faire représenter à l'égard de la Société pour assister aux assemblées.

**Art. 25.** Lorsque l'assemblée ordinaire est appelée à délibérer elle doit être composée d'associés représentant la moitié au moins de toutes les parts ayant droit de vote. Si cette condition n'est pas remplie, l'assemblée générale est convoquée à nouveau endéans un mois et elle délibère valablement quel que soit le nombre de parts représentées, mais seulement sur les points à l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des associés avec droit de vote, présents ou représentés.

**Art. 26.** L'assemblée générale ordinaire arrête les comptes annuels, entend le rapport des gérants sur les affaires sociales, accorde ou refuse la décharge aux gérants, délibère sur toutes propositions portées à l'ordre du jour, qui ne sont pas de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

**Art. 27.** L'assemblée générale extraordinaire est celle qui peut apporter toutes modifications aux statuts, quelle qu'en soit la nature.

L'assemblée extraordinaire ne peut délibérer valablement que si les associés, possédant au moins soixante pour-cent (60%) des parts sociales ayant droit de vote, sont présents ou représentés, les délibérations étant prises à la majorité des deux tiers des voix des associés présents ou représentés ayant droit de vote.

## VI - Dissolution, Liquidation

**Art. 28.** La Société est dissoute de plein droit, lorsqu'il n'y aura plus qu'un seul Associé-Fondateur.

Cet Associé-Fondateur est de plein droit liquidateur.

L'assemblée générale, régulièrement constituée, conserve pendant la liquidation, les mêmes attributions que durant le cours de la Société. Elle a notamment le pouvoir d'approuver les comptes de la liquidation et de donner quitus au liquidateur.

L'actif net de la liquidation, après le règlement des engagements sociaux, est réparti en nature entre les associés proportionnellement au nombre des parts possédées par chacun d'eux.

## VII - Disposition Générale

**Art. 29.** Les articles 1832 à 1872 du Code civil trouveront application partout où il n'y est pas dérogé par les statuts et par les conventions sous seing privé entre associés.

### *Souscription*

Les statuts de la Société ayant ainsi été établis, les comparants ès-qualités qu'ils agissent, déclarent souscrire aux six mille cent-cinquante (6.150,00) parts sociales comme suit:

- Norbert BECKER, prénommé, deux mille quatre cent parts sociales . . . . .	2.400
- Fatah BOUDJELIDA, prénommé, six cent parts sociales . . . . .	600
- Christophe DANCHE, prénommé, cent cinquante parts sociales . . . . .	150
- Christoph EHINGER, prénommé, trois cent parts sociales . . . . .	300
- Olivier FERRES, prénommé, neuf cent parts sociales . . . . .	900
- Keith O'DONNELL, prénommé, trois cent parts sociales . . . . .	300
- Olivier REMACLE, prénommé, mille cinq cent parts sociales . . . . .	1.500
Total: six mille cent-cinquante parts sociales . . . . .	6.150

Toutes les parts sociales ont été ou seront intégralement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de six mille cent-cinquante Dollars des Etats-Unis (USD 6.150,00) sera à la libre disposition de la Société, ce que les associés reconnaissent expressément.

*Réunion en Assemblée Générale*

Et à l'instant, les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont réunis en assemblée générale et à l'unanimité des voix ils ont pris les résolutions suivantes:

1. Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- Monsieur Fatah Boudjelida, prénommé;
- Monsieur Olivier Ferres, prénommé;
- Monsieur Keith O'Donnell, prénommé;
- Monsieur Olivier Remacle, prénommé.

La Société sera valablement engagée vis-à-vis de tiers ainsi que pour toute ouverture et opération sur compte bancaire par la signature conjointe de deux (2) de ses gérants.

2. Le siège de la Société est établi à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Exécuté en huit (8) originaux à Luxembourg, le 6 mai 2015.

Norbert BEGKER / Fatah BOUDJELIDA / Christophe DARCHE / Christoph EHINGER / Olivier FERRES / Keith O'DONNELL / Olivier REMACLE

Représenté par Olivier Ferres en vertu d'une procuration du 5 mai 2015 / - / - / Représenté par Olivier Ferres en vertu d'une procuration du 5 mai 2015 / - / - / -

Référence de publication: 2015078014/203.

(150088777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2015.

**Simon JCL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3393 Roedgen, 12, rue Aloyse Hentgen.

R.C.S. Luxembourg B 197.041.

—  
STATUTS

L'an deux mille quinze, le onzième jour du mois de mai;

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Jean-Claude SIMON, maître pâtissier-confiseur - boulanger, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 19 mai 1960, demeurant à L-3393 Roedgen, 12, rue Aloyse Hentgen.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer par les présentes et dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination - Objet - Durée - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il est formé par la présente, entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée dénommée "SIMON JCL S.à r.l.", (la "Société"), laquelle sera régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

**Art. 2.** La Société a pour objet toutes activités liées à l'exploitation d'une boulangerie-pâtisserie- confiserie avec plus particulièrement:

- la fabrication de pain, de petits pains, de pâtisserie et de desserts de toute sorte;
- la fabrication de glaces de toute espèce;
- la fabrication d'articles à base de chocolat, de sucre, de pâtes de fruits, de massepain et de tous produits similaires;
- la fabrication de pain de fantaisie.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société peut s'intéresser par toutes voies de droit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés, ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui serait de nature à favoriser le développement de son entreprise.

D'une façon générale, la Société pourra faire tous actes, transactions ou opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seront de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

**Art. 3.** La durée de la Société est illimitée.

**Art. 4.** Le siège social est établi dans la commune de Reckange-sur-Mess (Grand-Duché de Luxembourg). L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision de la gérance.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une simple décision des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

Par simple décision de la gérance, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

## **Titre II. - Capital social - Parts sociales**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,-EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt quatre euros (124,- EUR) chacune, intégralement libérées.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 6.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilans et inventaire de la Société.

## **Titre III. - Administration et gérance**

**Art. 8.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 9.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 10.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux Statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 11.** Lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 13.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

**Art. 14.** Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 15.** Les produits de la Société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Nonobstant les dispositions précédentes, la gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires aux associés avant la fin de l'exercice social sur la base d'un état de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par les associés.



**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

#### **Titre IV. - Dissolution - Liquidation**

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

#### **Titre V.- Dispositions générales**

**Art. 18.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les Statuts.

##### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2015.

##### *Souscription et libération*

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les cent (100) parts sociales ont été souscrites par l'associé unique Monsieur Jean-Claude SIMON, pré-qualifié, et libérées entièrement par le souscripteur prômettant un versement en numéraire, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

##### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare par les présentes avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et en confirme expressément l'accomplissement.

##### *Loi anti-blanchiment*

L'associé unique déclare, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le bénéficiaire réel de la Société faisant l'objet des présentes et certifie que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas, respectivement que la Société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

##### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ neuf cents euros.

##### *Résolutions prises par l'associé unique*

Et aussitôt, le comparant pré-mentionné, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'associé unique:

1. Le siège social est établi à L-3393 Roedgen, 12, rue Aloyse Hentgen.
2. Monsieur Jean-Claude SIMON, maître pâtissier-confiseur - boulanger, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 19 mai 1960, demeurant à L-3393 Roedgen, 12, rue Aloyse Hentgen, est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée.
3. La Société est valablement engagée en toutes circonstances et sans restrictions par la signature individuelle du gérant.

##### *Remarque*

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la Société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

DONT ACTE, fait et passé à Munsbach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J-C. SIMON, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 13 mai 2015. 2LAC/2015/10440. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé):* André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 22 mai 2015.

Référence de publication: 2015078012/136.

(150088961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2015.

**Niche Market, Association sans but lucratif.**  
Siège social: L-8286 Kehlen, 20A, rue du Cimetière.  
R.C.S. Luxembourg F 10.403.

## STATUTS

Entre les soussignées:

- Rebecca Binks, entrepreneur, 29 Rue Nina et Julien Lefèvre L-1952 Luxembourg, nationalité Anglaise
  - Katherine Mary Lesh, entrepreneur, 20a rue du Cimetière, L-8286, Kehlen, nationalité Australienne
  - Rebecca Stapleford, entrepreneur, 3a Romesch L-7364 Bofferdange, nationalité Nouvelle- Zelandaise
- et toutes celles ou ceux qui deviendront membres par la suite, est constituée une association sans but lucratif régie par la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée, et par les présents statuts.

### I. Dénomination, Objet, Siège, Durée

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association porte la dénomination «Niche Market» association sans but lucratif.

**Art. 2.** L'association a pour objet:

- Fournir aux entrepreneurs individuels une plate-forme collective pour apporter leurs produits divers a un marche commun.
- Lever des fonds pour des causes charitables
- Fournir aux entrepreneurs les avantages et bénéfices du conseil, du soutien, des contacts et de l'inspiration des autres membres du groupe
- L'unification des entrepreneurs divers dans une seule entité pour minimiser les coûts et l'administration et au même temps maximiser la publicité pour chaque individuel.

**Art. 3.** L'association poursuit son action dans une stricte indépendance politique, idéologique et religieuse.

**Art. 4.** L'association a son siège social à 20a rue du Cimetière, L-8286, Kehlen Luxembourg.

Le siège social peut être transféré par simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg.

**Art. 5.** La durée de l'association est illimitée.

### II. Exercice social

**Art. 6.** L'exercice social coïncide avec l'année civile. Par exception le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2015.

### III. Membres

**Art. 7.** Les membres, dont le nombre ne peut être inférieur à trois, sont admis par délibération du conseil d'administration à la suite d'une demande formulée de manière écrite ou verbale.

**Art. 8.** Les membres s'engagent à respecter le principe et l'objet de l'association, ainsi que les décisions de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

**Art. 9.** Les membres ont la faculté de se retirer à tout moment de l'association après envoi de leur démission écrite au conseil d'administration. Est réputé démissionnaire après le délai de 3 mois à compter du jour de l'échéance tout membre refusant de payer la cotisation lui incombant.

**Art. 10.** Les membres peuvent être exclus de l'association si, d'une manière quelconque, ils portent gravement atteinte aux intérêts de l'association ou ne respectent pas les conditions émises à l'article 8 des présents statuts. À partir de la proposition d'exclusion formulée par le conseil d'administration, jusqu'à la décision définitive de l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix, le membre dont l'exclusion est envisagée, est suspendu de plein droit de ses fonctions sociales.

**Art. 11.** La liste des membres est complétée chaque année par l'indication des modifications qui se sont produites et ce au 31 décembre.

### IV. Cotisations

**Art. 12.** Les membres fondateurs, de même que tout nouveau membre de l'Association, seront tenus de payer une cotisation annuelle dont le montant est fixé par l'assemblée générale. Le montant de cette cotisation annuelle ne peut être supérieur à 500 euro.

**Art. 13.** L'associé démissionnaire ou exclu n'a aucun droit sur le fonds social et ne peut réclamer le remboursement des cotisations versées.

## V. Assemblée générale

**Art. 14.** L'assemblée générale, qui se compose de tous les membres, est convoquée par le conseil d'administration régulièrement une fois par an, et, extraordinairement, chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent ou qu'un cinquième des membres le demande par écrit en proposant un ordre du jour au conseil d'administration.

**Art. 15.** La convocation se fait au moins 30 jours avant la date fixée pour l'assemblée générale, moyennant courrier postale ou électronique devant mentionner l'ordre du jour proposé.

**Art. 16.** Toute proposition écrite signée de 20% au moins des membres figurant sur la dernière liste annuelle doit être portée à l'ordre du jour. Aucune décision ne peut être prise sur un objet n'y figurant pas.

**Art. 17.** L'assemblée générale doit obligatoirement délibérer sur les objets suivants:

- la modification des statuts;
- la nomination et révocation des administrateurs et des réviseurs de caisse;
- l'approbation des budgets et comptes;
- la dissolution de l'association;

**Art. 18.** Tous les associés ont un droit de vote égal dans l'assemblée générale et les résolutions sont prises à majorité absolue des voix sous réserve des dispositions de l'article 26. Un membre ne peut représenter qu'un seul autre membre empêché.

**Art. 19.** Les résolutions de l'assemblée générale, signées par deux membres du conseil d'administration, sont portées à la connaissance des membres et tiers éventuels par voie postale ou électronique. Elles sont conservées dans un registre au siège de l'association pouvant être notamment consulté sur demande préalable par les associés et tiers éventuels.

## VI. Administration

**Art. 20.** L'association est gérée par un conseil d'administration élu pour 3 années par l'Assemblée Générale. Le conseil d'administration se compose de 3 à 6 membres et au moins d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier élus à la majorité simple des voix présentes à l'assemblée générale.

**Art. 21.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion ou de disposition qui intéressent l'administration sociale, dans le sens le plus large. Il a dans sa compétence tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale. Il peut, entre autres, recevoir toutes sommes et valeurs; conclure tous actes, marchés et contrats; prendre ou donner bail, sous louer, acquérir, aliéner, échanger tous biens meubles et tous biens immeubles nécessaires pour réaliser l'objet social; accepter legs; consentir tous prêts ou contracter tous emprunts, avec ou sans garantie, en une ou plusieurs fois, ainsi que toutes les ouvertures de crédit; consentir et accepter tous gages et nantissements et toutes hypothèques; confier tous pouvoirs à des mandataires de son choix. L'énumération qui précède est énonciative et non limitative.

**Art. 22.** Le conseil d'administration se réunit sur convocation de son président chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent ou à la demande de deux tiers de ses membres. Il ne peut valablement délibérer que si 2/3 de ses membres au moins sont présents ou représentés. Toute décision est prise à la majorité absolue des voix.

**Art. 23.** Le conseil d'administration gère les affaires de l'association et la représente dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires. Pour que l'association soit valablement engagée à l'égard de ceux-ci, 2 signatures de membres en fonction sont nécessaires.

Toutefois, la gestion journalière des affaires de l'association peut être déléguée par le conseil d'administration, à l'exclusion de tous autres pouvoirs, soit à un associé, soit à un tiers.

**Art. 24.** Le conseil d'administration soumet annuellement à l'approbation de l'assemblée générale le rapport d'activités, les comptes de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice.

**Art. 25.** Toutes les fonctions exercées dans les organes de l'association ont un caractère bénévole et sont exclusives de toute rémunération.

**Art. 26.** Les ressources de l'association comprennent notamment:

- les cotisations des membres,
- l'autofinancement
- les subsides et subventions,
- les dons ou legs en sa faveur autorisés dans les conditions de l'article 16 de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

## VII. Modification des statuts, dissolution et liquidation

**Art. 27.** L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts ou la dissolution de l'association que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans la convocation et si l'assemblée réunit les deux tiers des membres. Aucune modification aux statuts ou dissolution ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents ou représentés à la première réunion, une seconde réunion peut être convoquée qui pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents; mais, dans ce cas, la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

Toutefois, si la modification aux statuts porte sur l'un des objets en vue desquels l'association s'est constituée, ces règles sont modifiées comme suit:

- a) la seconde assemblée ne sera valablement constituée que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés;
- b) la décision n'est admise dans l'une ou dans l'autre assemblée, que si elle est votée à la majorité des trois quarts des voix;
- c) si, dans la seconde assemblée, les deux tiers des membres ne sont pas présents ou représentés, la décision devra être homologuée par le tribunal civil.

**Art. 28.** En cas de dissolution de l'association, son patrimoine sera affecté, après liquidation du passif, à une association ayant des buts similaires.

### VIII. Dispositions finales

**Art. 29.** Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les comparants déclarent expressément se soumettre aux dispositions de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée, ainsi qu'à l'éventuel règlement interne en vigueur.

Ainsi fait à Luxembourg, le 21/05/15.

Rebecca Binks / Katherine Lesh / Rebecca Stapleford

*Les membres fondateurs*

Référence de publication: 2015075508/125.

(150086373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2015.

#### **Entreprise de Bois de Cheminée, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7410 Angelsberg, 12A, rue de Mersch.

R.C.S. Luxembourg B 68.392.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015077713/10.

(150089403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2015.

#### **OCSiAl S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 167.533.

In the year two thousand and fifteen, on the sixth day of May.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg,

Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of the company OCSiAl S.A., a public limited liability company (société anonyme) existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B167533, having its registered office at 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary residing on 6 March 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1057 on 25 April 2012 (the "Company"). The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 30 March 2015, in the process of publication to the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Articles").

The meeting was opened with Mrs Françoise HÜBSCH, employee, residing professionally at Junglinster, 3, route de Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), as chairman.

The chairman appoints as secretary Mrs Cristiana SCHMIT, employee, residing professionally at Junglinster, 3, route de Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg).

The meeting elects as scrutineer Mr Max MAYER, employee, residing professionally at Junglinster, 3, route de Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg).

Having thus been constituted, the board of the meeting draws up the attendance sheet, which, after having been signed in variety by the shareholders present, the proxies of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The chairman declares and requests the notary to act that:

I. According to the attendance sheet, all the shareholders representing 100% of the issued share capital of USD 128,552 (one hundred twenty eight thousand five hundred fifty-two United States Dollars) are duly represented at the meeting (hereinafter referred to as the “Shareholders”). The meeting can thus validly deliberate and decide on all subjects mentioned on the agenda.

II. The agenda of the meeting is as follows:

*Agenda*

1. Insertion of a new article 7 in the Articles of the Company on the authorised share capital;
2. Restatement of the Articles of the Company; and
3. Other questions, necessary for the insertion of the authorised share capital in the Articles of the Company.

After the foregoing was approved by the Shareholders of the Company, and the meeting having been validly constituted and convened, the following resolutions have been taken by unanimous vote of the Shareholders:

*First resolution*

Further to the receipt of the report issued by the board of directors of the Company to the Shareholders in accordance with Article 32-3 (5) of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the “Law”), the Shareholders unanimously resolved to insert in the Articles of the Company an authorized capital clause (the “Authorized Capital”), in accordance with Article 32 (3) of the Law, to be read as follows (and to generally and unconditionally authorize the board of directors of the Company to limit or disapply shareholders' preferential subscription rights in connection with any issue of securities within the limits of the Authorized Capital):

**“ Art. 7. Authorised share capital.**

7.1 The authorized and unissued share capital of the Company is set at fifty thousand one hundred forty-five United States Dollars (USD 50,145.-) (the “Authorized Share Capital”), twenty five thousand nine hundred seventy-seven United States Dollars (USD 25,977.-) being reserved for the issuance and conversion of Convertible Bonds (as defined below) and twenty four thousand one hundred sixty-eight United States Dollars (USD 24,168.-) being reserved for the exercise of the Warrants (as defined below).

7.2 The Board of Directors (as defined below) is authorized, during a period starting as from the date of publication of this amendment and ending five years after the date of publication of this amendment, to issue in one or several times, within the limits of the Authorized Share Capital:

- a total of thirty million (30,000,000) bonds, with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, convertible into shares in the share capital of the Company, corresponding to fifteen million (15,000,000) class A convertible bonds and fifteen million (15,000,000) class B convertible bonds (collectively referred to as the “Convertible Bonds”). For the avoidance of doubt, the Board of Directors is authorized to issue the Convertible Bonds, during a five years period as indicated above, in one or several issuances. The conversion of the Convertible Bonds may occur after the above-mentioned five years period; and

- twenty five thousand nine hundred seventy-seven (25,977) shares, with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, which are reserved to the possible conversion of the Convertible Bonds; and

- twenty four thousand one hundred sixty-eight (24,168) shares, with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, which are reserved to the possible exercise of twenty four thousand one hundred sixty-eight (24,168) warrants, or any additional replacement warrants, if necessary (collectively referred to as the “Warrants”). For the avoidance of doubt, the Board of Directors is authorized to issue the Warrants, during a five years period as indicated above. The exercise of the Warrants may occur after the above-mentioned five years period.

7.3 The issuance of Convertible Bonds and Warrants may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the Board of Directors may determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the Convertible Bonds and the Warrants to be subscribed and issued, such as to determine the terms and conditions of the Convertible Bonds and the Warrants to be subscribed and issued, to determine to what extent the payment of the Convertible Bonds and the Warrants is acceptable and to determine how the Convertible Bonds and the Warrants will be allocated, it being understood that any Convertible Bonds issued will have to be fully paid up.

7.4 The Board of Directors is authorised to issue the Convertible Bonds and the Warrants during the period referred to above without the shareholders of the Company having any preferential subscription rights.

7.5 Whenever shares are being issued in exercise by the holder of the conversion right attaching to Convertible Bonds or of the subscription right attaching to Warrants, in accordance with article 32-4 of the Law, the share capital of the Company will be increased without the need for any resolution on the issue of such shares of the general meeting of shareholders. The realization of the increase of capital in connection with such a conversion or subscription shall be recorded in a notarial deed that will bring about a corresponding amendment of article 6.1 and the present article. The Board of Directors must procure the execution of such notarial deed in accordance with article 32-1 (4) of the Law.

7.6 The Board of Directors may delegate to any duly authorized officer of the Company or to any other duly authorized person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for the Convertible Bonds and the Warrants representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase performed in the legally required form by the Board

of Directors within the limits of the authorized capital, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment by the Board of Directors.

7.7 The Convertible Bonds and the Warrants shall only be exercised for the issuance of shares in registered form. The Convertible Bonds and the Warrants may not be exercised for the issuance of shares into a bearer form, and the issued shares cannot be converted into a bearer form.

7.8 The shares to be issued, further to the conversion of the Convertible Bonds or the exercise of the Warrants, shall grant to their holders rights as set out in the Convertible Bonds terms and conditions and the Warrants terms and conditions.”

#### *Second resolution*

Pursuant to the above resolution, the Shareholders unanimously resolved to entirely restate the articles of association of the Company, to be read as follows:

### “ARTICLES OF ASSOCIATION

#### **Chapter I - Form, Name, Corporate object, Duration, and registered office**

**Art. 1. Form.** There exists a public limited liability company, which shall be governed by the laws pertaining to such an entity (the “Company”), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (the “Law”), as well as by the present articles of association (the “Articles”).

**Art. 2. Name.** The Company shall bear the name “OCSiAl S.A.”.

#### **Art. 3. Corporate object.**

3.1 The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, management, control and development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3.2 The Company may particularly use its funds for the setting-up, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and intellectual property rights of whatever type or origin, participate in the creation, development and control of any enterprises, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatsoever, any type of securities and intellectual property rights, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have these securities and intellectual property rights developed. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliated entities) or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3 The Company may borrow in any form by way of private placements or public offer. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities.

3.4 In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, movable or real estate transactions, take any measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its corporate object or which are liable to promote its development.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

#### **Art. 5. Registered office.**

5.1 The registered office of the Company is established in the City of Bertrange.

5.2 It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the Sole Director (as defined below) or the Board of Directors (as defined below), respectively by a resolution taken by the extraordinary general meeting of the shareholders or the sole shareholder, as required by the then applicable provisions of the Law.

5.3 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

#### **Chapter II - Share capital, Shares and transfer of shares**

#### **Art. 6. Share capital.**

6.1 The share capital is set at one hundred twenty eight thousand five hundred fifty two United States Dollars (USD 128,552.-) represented by one hundred twenty eight thousand five hundred fifty two (128,552) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each (fully paid up).

6.2 The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with Articles 23.12 and 23.14.

6.3 The Company may repurchase its own shares within the limits set by the Law and the Articles. The Sole Director or the Board of Directors will have to be authorised by the shareholders' meeting acting in accordance with Articles 23.11 and 23.14 to proceed to such a repurchase. In any case, the repurchase cannot result in reducing the net assets of the Company below the aggregate amount of the subscribed capital and the reserves which may not be distributed under the Law and the Articles.

**Art. 7. Authorised share capital.**

7.1 The authorized and unissued share capital of the Company is set at fifty thousand one hundred forty-five United States Dollars (USD 50,145.-) (the “Authorized Share Capital”), twenty five thousand nine hundred seventy-seven United States Dollars (USD 25,977.-) being reserved for the issuance and conversion of Convertible Bonds (as defined below) and twenty four thousand one hundred sixty-eight United States Dollars (USD 24,168.-) being reserved for the exercise of the Warrants (as defined below).

7.2 The Board of Directors (as defined below) is authorized, during a period starting as from the date of publication of this amendment and ending five years after the date of publication of this amendment, to issue in one or several times, within the limits of the Authorized Share Capital:

- a total of thirty million (30,000,000) convertible bonds, with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, convertible into shares in the share capital of the Company, corresponding to fifteen million (15,000,000) class A convertible bonds and fifteen million (15,000,000) class B convertible bonds, (collectively referred to as the “Convertible Bonds”). For the avoidance of doubt, the Board of Directors is authorized to issue the Convertible Bonds, during a five years period as indicated above, in one or several issuances. The conversion of the Convertible Bonds may occur after the above-mentioned five years period; and

- twenty five thousand nine hundred seventy-seven (25,977) shares, with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, which are reserved to the possible conversion of the Convertible Bonds; and

- twenty four thousand one hundred sixty-eight (24,168) shares, with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, which are reserved to the possible exercise of twenty four thousand one hundred sixty-eight (24,168) warrants, or any additional replacement warrants, if necessary (collectively referred to as the “Warrants”). For the avoidance of doubt, the Board of Directors is authorized to issue the Warrants, during a five years period as indicated above. The exercise of the Warrants may occur after the above-mentioned five years period.

7.3 The issuance of Convertible Bonds and Warrants may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the Board of Directors may determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the Convertible Bonds and the Warrants to be subscribed and issued, such as to determine the terms and conditions of the Convertible Bonds and the Warrants to be subscribed and issued, to determine to what extent the payment of the Convertible Bonds and the Warrants is acceptable and to determine how the Convertible Bonds and the Warrants will be allocated, it being understood that any Convertible Bonds issued will have to be fully paid up.

7.4 The Board of Directors is authorised to issue the Convertible Bonds and the Warrants during the period referred to above without the shareholders of the Company having any preferential subscription rights.

7.5 Whenever shares are being issued in exercise by the holder of the conversion right attaching to Convertible Bonds, or of the subscription right attaching to Warrants, in accordance with article 32-4 of the Law, the share capital of the Company will be increased without the need for any resolution on the issue of such shares of the general meeting of shareholders. The realization of the increase of capital in connection with such a conversion or subscription shall be recorded in a notarial deed that will bring about a corresponding amendment of article 6.1 and the present article. The Board of Directors must procure the execution of such notarial deed in accordance with article 32-1 (4) of the Law.

7.6 The Board of Directors may delegate to any duly authorized officer of the Company or to any other duly authorized person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for the Convertible Bonds and the Warrants representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase performed in the legally required form by the Board of Directors within the limits of the authorized capital, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment by the Board of Directors.

7.7 The Convertible Bonds and the Warrants shall only be exercised for the issuance of shares in registered form. The Convertible Bonds and the Warrants may not be exercised for the issuance of shares into a bearer form, and the issued shares cannot be converted into a bearer form.

7.8 The shares to be issued, further to the conversion of the Convertible Bonds or the exercise of the Warrants, shall grant to their holders rights as set out in the Convertible Bonds terms and conditions and the Warrants terms and conditions.

**Art. 8. Form of the shares.** The shares of the Company are and shall remain under registered form.

**Art. 9. Payment of shares.** Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Sole Director or the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

**Art. 10. Share premium account.** The Company may set up a share premium account into which any premium paid on any share is transferred. The decision to distribute the share premium may be taken by the shareholders' meeting in accordance with the provisions of Articles 23.11 and 23.14.

**Art. 11. Shareholders' rights.**

11.1 All shares have equal economic and voting rights.

11.2 Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits in accordance with Article 26.

11.3 Each share entitles its holder to a preferential subscription right as provided for by the Law.

**Art. 12. Shares indivisibility.** Towards the Company, the shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 13. Transfer of shares.**

13.1 The shares are freely transferable, unless specified otherwise in these Articles or in any agreement entered into by the shareholders in respect of their participation in the Company (any agreement which might be entered into by the shareholders of the Company being referred to as a “Shareholders Agreement”) (if any).

13.2 The shareholders of the Company have a pre-emption right on the transfer of shares of the Company, in accordance with the provisions of these Articles or of a Shareholders Agreement (if any).

13.3 Transfer of shares of the Company shall be carried out in compliance with the provisions of Article 40 of the Law.

### Chapter III - Management

**Art. 14. Board of directors.**

14.1 The Company is managed by a board of directors (hereinafter, the “Board of Directors”) composed of at least three (3) directors, who are appointed for a period not exceeding six (6) years. In case of a single shareholder, the Company may be managed by a sole director (the “Sole Director”) who assumes all the rights, duties and liabilities of the Board of Directors. The sole shareholder or the general meeting of shareholders shall appoint directors of different categories, namely category A directors (the “Category A Directors”), category B directors (the “Category B Directors”) and category C directors (the “Category C Directors” and together with the Category A Directors and the Category B Directors, the “Directors” or individually, a “Director”), provided that the Category A Directors and one Category C Director shall be appointed among the candidates proposed for appointment to the Board of Directors by the shareholder - FARSONEX INVESTMENTS LIMITED, the Category B Directors shall be appointed among the candidates proposed for appointment to the Board of Directors by the shareholder - Open Joint Stock Company “RUSNANO” and one Category C Director shall be appointed among the candidates proposed for appointment to the Board of Directors by the shareholder Igor Vladimirovich Kim.

14.2 The Board of Directors may appoint a chairman of the Board of Directors (the “Chairman of the Board of Directors”) chosen among the Category A Directors.

14.3 The Director(s) may either be individuals or legal entities. Where a legal entity is appointed as Director, it shall designate a permanent representative to exercise that duty in the name and for the account of the legal entity. If the permanent representative is momentarily unavailable, he may momentarily delegate his powers to another representative of the legal entity acting as Director of the Company.

14.4 The number of Directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders, in accordance with Article 14.1.

14.5 The Director(s) need not be shareholders. The Director(s) may be dismissed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

14.6 In case of vacancy of the office of one or more Director(s) appointed by the general meeting of the shareholders, the remaining Director(s) so appointed may (by a simple majority vote) fill the vacancy on a provisional basis. In such circumstances, the next general meeting shall make the final appointment.

**Art. 15. Powers of the sole director or the board of directors.**

15.1 In dealing with third parties, the Sole Director or the Board of Directors shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose, provided that the terms of this article shall have been complied with.

15.2 All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the Sole Director or the Board of Directors.

15.3 Moreover, the following matters shall require the consent of the Board of Directors (the “Special Resolutions of the Board”):

- Selection, appointment and determination of the terms of engagement and termination of engagement of the registrar of the Company, including any payment conditions.

- Organization of internal audit of the Company.

- To approve and make any change to:

- \* the Company's investment program (the “Investment Program”) or in respect of any decisions relating to the Investment Program (if any);

- \* the Company's development strategy;

- \* the Company's 3-year business plan;

- \* the Company's annual and quarterly budgets;

- \* the Company's annual salary budget, including payments relating to employee bonuses and social security;

- \* its bank accounts, its bankers or the terms of the mandate given to such bankers in relation to its account(s).



- Place funds in deposits or other financial instruments by the Company (whether by way of a series of transactions or a single transaction) for a period of more than one month.
- Formation, activity and payments to members of internal audit commission of the Company.
- Any encumbrances of the following Company's assets (other than the encumbrances specifically approved in the Investment Program (if any), the Company's 3-year business plan, and the Company's annual and quarterly budgets) - intellectual property, real estate, shares and participation interests, securities and other assets the price of which exceeds two hundred and fifty thousand United States Dollars (USD 250,000.-), sixteen million five hundred thousand Russian Rubles (RUB 16,500,000.-) or two hundred and fifteen thousand Euro (EUR 215,000.-).
- Sale of any Company's assets the price of which exceeds ten thousand United States Dollars (USD 10,000.-), other than sales specifically approved in the Investment Program (if any), the Company's 3-year business plan, and the Company's annual and quarterly budgets.
- The entry into debt financing or other financial obligations by the Company in the form of balance sheet and off-balance sheet commitments (credit facilities, loans, guarantees, promissory notes etc.), save for those specifically approved in the Investment Program (if any), the Company's 3-year business plan, and the Company's annual and quarterly budgets.
- Approval of any transactions involving the acquisition, disposal (including, inter alia, licensing and sublicensing) and the possibility of disposal or the possibility of encumbrances by the Company of the intellectual property or exclusive (property) rights to intellectual property and / or means of individualization (except for the acquisition of rights to use software for computers and / or databases and / or Internet sites and other objects of copyright).
- Approval of employment contracts with employees of the Company with annual income over five million Russian Rubles (RUB 5,000,000.-) or one hundred seventy thousand United States Dollars (USD 170,000.-) or one hundred twenty five thousand Euro (EUR 125,000.-), including the terms of remuneration and other payments and compensation, introduction amendments to the said employment contracts.
- Conduct any litigation which exceeds sixteen million five hundred thousand Russian Rubles (RUB 16,500,000.-), two hundred fifty thousand United States Dollars (USD 250,000.-) or two hundred fifteen thousand Euro (EUR 215,000.-), save for the collection of debts approved in the Investment Program (if any), the Company's 3-year business plan, and the Company's annual and quarterly budgets or any application for an interim injunction or other application or action (including interim defense) which is urgently required in the best interests of the Company in circumstances in which it is not reasonably practicable to obtain prior consent.
- Other than where expressly contemplated by a Shareholders Agreement (if any), enter by the Company into or vary any transaction or arrangement with, or for the benefit of any of its Directors or shareholders or any other person who is a "connected person" with any of its Directors or shareholders.
- Approval of incentive system for management and employees of the Company (both in cash and shares of the Company).
- Approval of requirements for the CEO, CFO, treasurer and CTO of the Company.
- Appointment of the CEO of the Company (including any interim appointment), including decisions relating to such CEO's terms of employment and incentive arrangements.
- Appointment of the CFO, treasurer and CTO of the Company (including any interim appointments), including decisions relating to their respective terms of employment and incentive arrangements.
- Deciding on the incentive package of CEO, CFO, treasurer and CTO of the Company and bringing them to disciplinary responsibility.
- Enter into any major contract by the Company the price of which exceeds two hundred fifty thousand United States Dollars (USD 250,000.-) or sixteen million five hundred thousand Russian Rubles (RUB 16,500,000.-) or two hundred and fifteen thousand Euro (EUR 215,000.-).
- Establish any new branch, agency, trading establishment or business or close any such branch, agency, trading establishment or business by the Company.
- Making changes to the dividend policy of the Company.
- Deciding on implementation of rights applicable to the shares (investment units, participation interests in the share capital) in any entity in which fifty percent (50%) of its capital is owned directly or indirectly by the Company or which is otherwise effectively controlled by the Company (the "Subsidiaries"), including:
  - \* deciding on agenda of shareholders' meetings of the Subsidiaries and business companies in which the Company and its Subsidiaries own a participation interest;
  - \* the appointment of Company's or Subsidiaries' representatives at shareholders' meetings of the Subsidiaries and business companies in which the Company and/or its Subsidiaries own participation interest, as well as giving instructions to such representatives;
  - \* nomination of candidates to executive bodies, board of directors and other management bodies of the Subsidiaries and business companies in which the Company and/or Subsidiaries own a participation interest and has such rights of appointment; and

\* any such other matters to be approved in respect of the Subsidiaries by the Board of Directors, and in accordance with any Shareholders Agreement as the case may be.

**Art. 16. Delegation and agent.** The Sole Director or the Board of Directors or any two Category A Directors may delegate his/her/its/their powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) and shall determine the agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of representation and any other relevant conditions of this agency.

**Art. 17. Representation of the company.**

17.1 Towards third parties, the Company shall be bound by (i) the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of Directors, (ii) the joint signature of any two Category A Directors, (iii) the sole signature of the Chairman of the Board of Directors (as defined above), or (iv) the single or joint signature of any person or persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Directors.

17.2 If one of the Directors of the Company is a legal entity and a permanent representative has been appointed in compliance with the Law, the signature of the permanent representative will be assimilated to the signature of the legal entity appointed as Director of the Company. The representation power of the permanent representative vis-à-vis third parties is not exclusive. The legal entity acting as Director of the Company may be validly represented vis-à-vis third parties by the signature(s) of any of its representatives as provided for in its by-laws and any applicable law.

17.3 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case a daily manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the daily manager, but only within the limits of such power.

**Art. 18. Meeting of the board of directors.**

18.1 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman of the Board of Directors or by any two (2) Category A Directors. The Board of Directors may validly debate without prior notice if all the Directors are present or represented.

18.2 A notice of each Board meeting with an agenda shall be sent to each member of the Board of Directors by electronic mail (to the official business e-mail address of each Director notified by such Director from time to time), by registered mail, or facsimile or by any other means of written communication at least ten (10) Business Days prior to the date of the proposed meeting provided that any of the Category B Directors may by written notice to the Company require that the proposed meeting is held on twenty (20) business days notice when, in the reasonable opinion of such Category B Director, the agenda for such meeting is not in the ordinary course of the Company's business.

18.3 Subject to Article 18.2, the Company shall send to each member of the Board of Directors:

- reasonable advance notice of each meeting of the Board of Directors, such notice to be accompanied by a written agenda specifying the business to be transacted at such meeting together with all papers to be circulated or presented to the same including, without limitation, any management accounts and financial statements required for the relevant meeting; and

- as soon as practicable after each meeting of the Board of Directors a copy of the minutes of the meeting.

18.4 No such convening notice is required if all the members of the Board of Directors are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by facsimile or e-mail, of each member of the Board of Directors.

18.5 A Director may be represented at the Board of Directors by another director, regardless of his category, and a Director may represent several Directors.

18.6 Any decisions taken by the Board of Directors shall require a simple majority of the votes of the Directors of the Company present or represented at the meeting, having no conflict of interest with the Company.

18.7 However, the Special Resolutions of the Board shall require a majority of not less than 75% (seventy five percent) of the votes of the Directors of the Company present or represented at the meeting, having no conflict of interest with the Company, including at least one (1) vote of a Category A Director, having no conflict of interest with the Company (if any Category A Director is present or represented at the meeting of the Board of Directors) and one (1) vote of a Category B Director, having no conflict of interest with the Company (if any Category B Director is present or represented at the meeting of the Board of Directors).

18.8 The Board of Directors shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call, in accordance with Article 18.1 above, at the place indicated in the convening notice.

18.9 One or more Directors may participate in a meeting by means of a conference call, by video conference or by any similar means of communication which allow such member's identification and which allow for all persons taking part in the meeting of the Board of Directors to hear one another on a continuous basis and effectively participate in the meeting. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by electronic mail (without electronic signature) or facsimile another Director as his proxy. A Director may represent one or more of the members of the Board of Directors.

18.10 A written decision, approved and signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors, which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Directors. The date of the written resolutions will be the date of the last signature of a Director on a copy of the present written resolutions.

18.11 For each meeting of the Board of Directors, written minutes of a meeting shall be prepared, signed by all Directors present or represented at the meeting and stored at the registered office of the Company.

18.12 Extracts of the minutes of the meeting of the Board of Directors shall be certified by any Director or by any person nominated by any Director.

#### **Art. 19. Liability of the directors.**

19.1 The Director(s) assume(s), by reason of her/his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by her/him/them in the name of the Company.

19.2 The Company will reimburse each of its Directors with the reasonable costs and out-of-pocket expenses incurred by each of them in respect of attending meetings of the Board of Directors or carrying out authorised business on behalf of the Company.

### **Chapter IV - Audit**

#### **Art. 20. Auditor.**

20.1 The Company is supervised by one or more statutory auditor(s) or if required by law by one or more certified independent auditor(s).

20.2 The general meeting of shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six (6) years. In case the statutory auditor(s) are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for six (6) years from the date of their election.

20.3 The statutory auditor(s) is / are re-eligible. The statutory auditor(s) may be dismissed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

20.4 The certified independent auditors are appointed by the general meeting of shareholders. Their remuneration and the term of their office are provided for in a services agreement. The certified independent auditor(s) is / are re-eligible. The certified independent auditor(s) may be dismissed at any time, with cause, by a resolution of the shareholders.

### **Chapter V - Shareholders' meetings**

#### **Art. 21. Single shareholder or shareholders.**

21.1 If there is only one shareholder, that sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

21.2 In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares owned. Each shareholder has voting rights commensurate with her/his/its shareholding.

#### **Art. 22. Powers of the shareholders' meeting.**

22.1 The general meeting shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

#### **Art. 23. Meeting of the shareholders.**

23.1 The Board of Directors, the Sole Director or the statutory auditor(s) shall convene such a meeting within a month if a shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company demand so, provided they make a written demand and expose the agenda.

23.2 A shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company may add discussion points to the agenda, provided that they make a written demand no later than five (5) days prior to the meeting.

23.3 Notification letters for each meeting of the shareholders shall mention the agenda of the meeting.

23.4 Provided that all shares are nominative, a notification letter, addressed individually to each shareholder by means of a registered letter, of each general meeting of the shareholders along with an agenda shall be sent to each shareholder by at least ten (10) business days prior to the date of the proposed meeting provided that, where in the reasonable opinion of any shareholder the agenda for such general meeting is not in the ordinary course of the Company's business, the shareholder may by written notice to the Company (not less than five (5) business days prior to the date of the proposed meeting) require that the proposed meeting is held on twenty (20) business days' notice from the date of the original notice of the general meeting sent to shareholders.

23.5 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

23.6 Each shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three (3) boxes allowing the shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

23.7 Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received one (1) day prior to the general meeting of shareholders they relate to.

23.8 The shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

23.9 A shareholder may be represented at a meeting of the shareholders by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a shareholder.

23.10 Each share entitles its holder to one vote.

23.11 Except as otherwise required by the Law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be passed by a simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

23.12 Any resolutions aiming to amend the Articles shall require the holding of an extraordinary general meeting that only validly deliberates if one half of the capital is present or represented, provided that the agenda priory indicated the proposed amendments to the Articles and provided that the conditions of Article 23.14 are met. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Law and the Articles. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the number of shares present or represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds (2/3) of the votes cast.

23.13 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

23.14 The following matters to be resolved by the shareholders of the Company shall require the consent of shareholder - Open Joint Stock Company "RUSNANO" (if present or represented at the meeting) and the consent of shareholder - FARSONEX INVESTMENTS LIMITED (if present or represented at the meeting):

- Issues related to restructuring, reorganization, bankruptcy and similar procedures of the Company, save for any actions related to bankruptcy and similar procedures of the Company which are urgently required in the best interests of the Company in circumstances in which it is not reasonably practicable to obtain prior consent.

- Selection, appointment and determination of the terms of engagement of such firm of independent accountants with an international presence as the Company may from time to time appoint as its auditors, including any payment conditions.

- Use of net profit of the Company.

- Propose or pay any dividend by the Company, or propose or make any other distribution out of net profit of the Company.

- Other than as provided in a Shareholders Agreement (if any), issue, sell or purchase or agree to issue, sell or purchase any new shares or any other equity interest of the Company with the purpose of altering the share capital of the Company in any manner.

- Approval of the Company's constitutional documents and any amendments thereto (including the amendments to the Articles).

- Where a Shareholders Agreement (if any) so requires, make any change to the jurisdiction where the business of the Company is managed and controlled.

- Cessation of the business of the Company.

- other matters which in accordance with any Shareholders Agreement (if any) require the consent of shareholder - Open Joint Stock Company "RUSNANO" (if present or represented at the meeting) and the consent of shareholder - FARSONEX INVESTMENTS LIMITED (if present or represented at the meeting).

## Chapter VI - Accounting year and annual accounts

**Art. 24. Accounting year.** The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of the same year.

### **Art. 25. Annual accounts and annual general meeting of shareholders.**

25.1 The annual general meeting of shareholders is held in the City of Bertrange, at a place specified in the notice convening the meeting in Bertrange, Luxembourg, on the 4th Friday of June, at 11 a.m., and for the first time on 26 June 2015. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

25.2 At the end of each accounting year, the Sole Director or the Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company to the auditor (s) who shall make a report containing comments on such documents.

25.3 The delegation of the day to day management of the Company in favour of a member of the Board of Directors shall entail the obligation for the Board of Directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages (if any) granted to such daily manager.

**Art. 26. Allocation of profits and interim dividends.**

26.1 The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

26.2 Every year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve. This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital.

26.3 The balance of the net profit may be distributed to the sole shareholder or to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company in compliance with Articles 23.11 and 23.14.

26.4 Interim dividends may be distributed to the shareholders before the end of the financial year in accordance with the provisions of the Law and under the following conditions:

- interim accounts are drafted on a quarter or semi-annual basis;
- these accounts show a profit including profits carried forward;
- the decision to pay interim dividends is taken by the Sole Director or, in case of plurality of Directors, the Board of Directors in accordance with article 15, subject to the consent of the shareholder Open Joint Stock Company “RUSNANO” and the consent of shareholder - FARSONEX INVESTMENTS LIMITED and if there is enough cash. Otherwise, the decision has to be taken by an extraordinary general meeting of the shareholders;
- the payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

**Chapter VII - Liquidation and dissolution**

**Art. 27. Liquidation.**

27.1 The liquidation of the Company shall be decided by the shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions and these Articles.

27.2 At the time of winding up the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

27.3 At the time of winding up the Company, any distributions to the shareholders shall be made in accordance with Article 26.3.

**Art. 28. Dissolution.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of any of the shareholders.

**Chapter VIII - Applicable law**

**Art. 29.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.”

*Costs*

The amount of the expenses, remuneration and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company by reason of the present deed, amount to about EUR 1,500.-.

*Notarial deed*

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present deed is drawn up in Junglinster, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their surname, name, civil status and residence, the said appearing persons signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le sixième jour du mois de mai.

Par-devant Nous, Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des associés de la société OCSiAl S.A., une société anonyme, existant en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg

sous le numéro B167533, ayant son siège social au 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant un acte du notaire soussigné le 6 Mars 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1057 le 25 Avril 2012 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire soussigné le 30 mars 2015, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (les «Statuts»).

L'assemblée été ouverte par Madame Françoise HÜBSCH, employée, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que président.

Le président désigne comme secrétaire Madame Cristiana SCHMIT, employée, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

Ayant été ainsi constitué, le conseil de l'assemblée dresse la liste de présence, qui, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être déposée en même temps aux autorités d'enregistrement.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Selon la liste de présence, tous les actionnaires représentant 100% du capital social émis de USD 128.552,- (cent vingt-huit mille cinq cent cinquante-deux dollars américains) sont dûment représentés à l'assemblée (ci-après dénommés les «Actionnaires»). L'assemblée peut donc valablement délibérer et décider sur tous les sujets mentionnés dans l'ordre du jour.

II. L'ordre du jour de la réunion est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Insertion d'un nouvel article 7 des Statuts de la Société sur le capital autorisé;
2. Refonte des Statuts de la Société; et
3. Autres questions, nécessaires pour l'insertion du capital autorisé dans les statuts de la Société.

Après que ce qui précède ait été approuvé par les Actionnaires de la Société, et l'assemblée ayant été valablement constituée et convoquée, les résolutions suivantes ont été prises par l'unanimité des Actionnaires:

#### *Première résolution*

Suite à la réception du rapport émis par le conseil d'administration de la Société, en application de l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), les Actionnaires ont décidé à l'unanimité d'insérer dans les Statuts de la Société une clause de capital autorisé (le «Capital Autorisé»), conformément à l'article 32 (3) de la Loi, pour être lue comme suit (et d'autoriser, de manière générale et inconditionnelle, le conseil d'administration de la Société à limiter ou supprimer les droits préférentiels de souscription en lien avec toute émission de titres réalisée dans les limites du Capital Autorisé):

#### **« Art. 7. Capital autorisé.**

7.1 Le capital autorisé et non émis de la Société est fixé à cinquante mille cent quarante-cinq dollars américains (USD 50.145,-) (le «Capital Autorisé»), vingt-cinq mille neuf cent soixante-dix-sept dollars américains (USD 25.977,-) étant réservés à l'émission et à la conversion des Obligations Convertibles (définies ci-après) et vingt-quatre mille cent soixante-huit dollars américains (USD 24.168,-) étant réservés pour l'exercice des Warrants (définis ci-après).

7.2 Le Conseil d'Administration (défini ci-après) est autorisé, pendant une période débutant à compter de la date de publication de la présente modification et se terminant cinq années après la publication de la présente modification, d'émettre en une ou plusieurs fois, dans les limites du Capital Autorisé:

- un total de trente millions (30.000.000) d'obligations, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, convertibles en actions de la Société correspondant à quinze millions (15.000.000) d'obligations convertibles de classe A et quinze millions (15.000.000) d'obligations convertibles de classe B (dénommées ci-après ensemble les «Obligations Convertibles»). Afin d'éviter toute confusion, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre les Obligations Convertibles, pendant une période de cinq années comme indiqué ci-dessus, en une ou plusieurs émissions. La conversion des Obligations Convertibles peut avoir lieu après la période de cinq années mentionnée ci-dessus;

- vingt-cinq mille neuf cent soixante-dix-sept (25.977) actions, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, qui sont réservées à la possible conversion des Obligations Convertibles; et

- vingt-quatre mille cent soixante-huit (24.168) actions, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, qui sont réservées à l'exercice potentiel de vingt-quatre mille cent soixante-huit (24.168) warrants, ou de tous warrants de remplacement additionnels, si nécessaire (dénommées ci-après ensemble les «Warrants»). Afin d'éviter toute confusion, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre les Warrants, pendant une période de cinq années comme indiqué ci-dessus. La conversion des Warrants peut avoir lieu après la période de cinq années mentionnée ci-dessus.

7.3 Les émissions des Obligations Convertibles et des Warrants peuvent être souscrites et émises aux termes et conditions fixées par le Conseil d'Administration, plus particulièrement par rapport à la souscription et à la libération des Obligations Convertibles et des Warrants à souscrire et émettre, incluant la détermination des termes et conditions des Obligations

Convertibles et des Warrants à souscrire et émettre, la détermination de la mesure dans laquelle la libération des Obligations Convertibles et des Warrants peut être acceptée et de déterminer comment les Obligations Convertibles et les Warrants seront répartis, étant entendu que toute Obligation Convertible émise devra être entièrement libérée.

7.4 Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre les Obligations Convertibles et les Warrants pendant la période visée ci-dessus sans que les actionnaires de la Société aient un droit de souscription préférentiel.

7.5 Chaque fois que des actions sont émises à la suite de l'exercice par son titulaire d'un droit de conversion attaché aux Obligations Convertibles ou de l'exercice d'un droit attaché aux Warrants, conformément à l'article 32-4 de la Loi, le capital de la Société sera augmenté sans qu'aucune résolution de l'assemblée générale des actionnaires ne soit requise pour procéder à l'émission de ces actions. La réalisation d'une augmentation de capital à la suite d'une telle conversion devra être constatée par un acte notarié qui apportera les modifications correspondant à l'article 6.1 et au présent article. Le Conseil d'Administration devra faire procéder à la passation de cet acte notarié conformément à l'article 32-1 (4) de la Loi.

7.6 Le Conseil d'Administration peut déléguer à tout agent dûment autorisé, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée le pouvoir de recueillir les souscriptions et de recevoir en paiement le prix des Obligations Convertibles et des Warrants représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Après chaque augmentation réalisée par le Conseil d'Administration dans les limites du capital autorisé et dans les formes autorisées par la loi, le présent article devra, en conséquence, être adapté suite à cette modification réalisée par le Conseil d'Administration.

7.7 Les Obligations Convertibles et les Warrants ne peuvent être exercés que pour l'émission d'actions sous forme nominative. Les Obligations Convertibles et les Warrants ne peuvent être exercés pour l'émission de titres au porteur et les actions émises ne peuvent être converties en titre au porteur.

7.8 Les actions qui seront émises suite à la conversion des Obligations Convertibles ou à l'exercice des Warrants vont conférer à leurs détenteurs les droits tels qu'établis dans les termes et conditions des Obligations Convertibles et les termes et conditions des Warrants.»

#### *Deuxième résolution*

Conformément à la résolution ci-dessus, les Associés décident à l'unanimité de refondre entièrement les statuts de la Société, lesquels auront dorénavant la teneur suivante:

#### «STATUTS

### **Chapitre I<sup>er</sup> - Forme, Nom, Objet social, Durée et siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il existe une société anonyme qui est régie par les lois relatives à une telle entité (la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

**Art. 2. Dénomination.** La Société sera dénommée «OCSiAI S.A.».

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1 La Société peut réaliser toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise quelle que soit sa forme, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ses participations, au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3.2 La Société peut notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et droits de propriété intellectuelle de toute sorte et de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et droits de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et mettre en valeur ces titres et droits de propriété intellectuelle. La Société peut accorder tout concours (par voie de prêts, avances, garanties, sûretés ou autres) aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation ou faisant partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris ses actionnaires ou entités affiliées) ou à toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses actifs.

3.3 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, par voie de placements privés ou d'offre publique. Elle peut procéder à l'émission d'obligations et d'autres titres représentatifs de créances, convertibles ou non.

3.4 La Société peut également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, prendre toutes mesures pour sauvegarder ses droits et réaliser toutes opérations, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet social ou qui favorisent son développement.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

#### **Art. 5. Siège social.**

5.1 Le siège social de la Société est établi dans la Commune de Bertrange.

5.2 Il peut être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune ou dans une autre commune, respectivement par décision de l'Administrateur Unique (tel que défini ci-après) ou du Conseil d'Administration (tel que défini ci-

après), ou par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires ou de l'actionnaire unique, tel que requis par les dispositions applicables de la Loi.

5.3 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

## Chapitre II - Capital social, Actions et transfert d'actions

### Art. 6. Capital social.

6.1 Le capital social de la Société s'élève à cent vingt-huit mille cinq cent cinquante-deux dollars américains (128.552,- USD) représenté par cent vingt-huit mille cinq cent cinquante-deux (128.552) actions d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune (entièrement libérées).

6.2 Le montant du capital social pourra être modifié à tout moment par décision de l'actionnaire unique ou par décision de l'assemblée générale, tel que prévu aux Articles 23.13 et 23.14.

6.3 La Société peut racheter ses actions dans les limites prévues par la Loi et les Statuts. L'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration pourra être autorisé à procéder à un tel rachat sur autorisation de l'assemblée générale des actionnaires prise conformément aux dispositions des Articles 23.11 et 23.14. Un tel rachat ne pourra en aucun cas avoir pour effet que l'actif net de la Société devienne inférieur au montant de son capital souscrit, augmenté des réserves que la Loi ou les Statuts ne permettent pas de distribuer.

### Art. 7. Capital autorisé.

7.1 Le capital autorisé et non émis de la Société est fixé à cinquante mille cent quarante-cinq dollars américains (USD 50.145,-) (le «Capital Autorisé»), vingt-cinq mille neuf cent soixante-dix-sept dollars américains (USD 25.977,-) étant réservés à l'émission et à la conversion des Obligations Convertibles (définies ci-après) et vingt-quatre mille cent soixante-huit dollars américains (USD 24.168,-) étant réservés pour l'exercice des Warrants (définis ci-après).

7.2 Le Conseil d'Administration (défini ci-après) est autorisé, pendant une période débutant à compter de la date de publication de la présente modification et se terminant cinq années après la publication de la présente modification, d'émettre en une ou plusieurs fois, dans les limites du Capital Autorisé:

- un total de trente millions (30.000.000) d'obligations, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, convertibles en actions de la Société correspondant à quinze millions (15.000.000) d'obligations convertibles de classe A et quinze millions (15.000.000) d'obligations convertibles de classe B (dénommées ci-après ensemble les «Obligations Convertibles»). Afin d'éviter toute confusion, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre les Obligations Convertibles, pendant une période de cinq années comme indiqué ci-dessus, en une ou plusieurs émissions. La conversion des Obligations Convertibles peut avoir lieu après la période de cinq années mentionnée ci-dessus;

- vingt-cinq mille neuf cent soixante-dix-sept (25.977) actions, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, qui sont réservées à la possible conversion des Obligations Convertibles; et

- vingt-quatre mille cent soixante-huit (24.168) actions, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, qui sont réservées à l'exercice potentiel de vingt-quatre mille cent soixante-huit (24.168) warrants, ou de tous warrants de remplacement additionnels, si nécessaire (dénommées ci-après ensemble les «Warrants»). Afin d'éviter toute confusion, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre les Warrants, pendant une période de cinq années comme indiqué ci-dessus. La conversion des Warrants peut avoir lieu après la période de cinq années mentionnée ci-dessus.

7.3 Les émissions des Obligations Convertibles et des Warrants peuvent être souscrites et émises aux termes et conditions fixées par le Conseil d'Administration, plus particulièrement par rapport à la souscription et à la libération des Obligations Convertibles et des Warrants à souscrire et émettre, incluant la détermination des termes et conditions des Obligations Convertibles et des Warrants à souscrire et émettre, la détermination de la mesure dans laquelle la libération des Obligations Convertibles et des Warrants peut être acceptée et de déterminer comment les Obligations Convertibles et les Warrants seront répartis, étant entendu que toute Obligation Convertible émise devra être entièrement libérée.

7.4 Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre les Obligations Convertibles et les Warrants pendant la période visée ci-dessus sans que les actionnaires de la Société aient un droit de souscription préférentiel.

7.5 Chaque fois que des actions sont émises à la suite de l'exercice par son titulaire d'un droit de conversion attaché aux Obligations Convertibles ou de l'exercice d'un droit attaché aux Warrants, conformément à l'article 32-4 de la Loi, le capital de la Société sera augmenté sans qu'aucune résolution de l'assemblée générale des actionnaires ne soit requise pour procéder à l'émission de ces actions. La réalisation d'une augmentation de capital à la suite d'une telle conversion devra être constatée par un acte notarié qui apportera les modifications correspondant à l'article 6.1 et au présent article. Le Conseil d'Administration devra faire procéder à la passation de cet acte notarié conformément à l'article 32-1 (4) de la Loi.

7.6 Le Conseil d'Administration peut déléguer à tout agent dûment autorisé, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée le pouvoir de recueillir les souscriptions et de recevoir en paiement le prix des Obligations Convertibles et des Warrants représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Après chaque augmentation réalisée par le Conseil d'Administration dans les limites du capital autorisé et dans les formes autorisées par la loi, le présent article devra, en conséquence, être adapté suite à cette modification réalisée par le Conseil d'Administration.

7.7 Les Obligations Convertibles et les Warrants ne peuvent être exercés que pour l'émission d'actions sous forme nominative. Les Obligations Convertibles et les Warrants ne peuvent être exercés pour l'émission de titres au porteur et les actions émises ne peuvent être converties en titre au porteur.



7.8 Les actions qui seront émises suite à la conversion des Obligations Convertibles ou à l'exercice des Warrants vont conférer à leurs détenteurs les droits tels qu'établis dans les termes et conditions des Obligations Convertibles et les termes et conditions des Warrants.

**Art. 8. Forme des actions.** Les actions de la Société sont et resteront sous la forme nominative.

**Art. 9. Libération des actions.** Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et conditions à déterminer par l'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

**Art. 10. Compte de prime d'émission.** La Société peut mettre en place un compte de prime d'émission dans lequel sera transféré toute prime payée sur chaque action. L'assemblée générale des actionnaires délibérant conformément aux dispositions des Articles 23.11 et 23.14 peut décider de distribuer la prime d'émission.

**Art. 11. Droits des actionnaires.**

11.1 Toutes les actions confèrent à leurs détenteurs les mêmes droits de vote et droits financiers.

11.2 Chaque action donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, conformément à l'Article 26.

11.3 Chaque action confère à son détenteur un droit préférentiel de souscription, tel que prévu par la Loi.

**Art. 12. Indivisibilité des actions.** Envers la Société, les actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par action est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 13. Transfert des actions.**

13.1 Les actions sont librement cessibles, sauf indication contraire dans les présents Statuts ou dans tout accord conclu par les actionnaires concernant leur participation dans la Société (tout accord qui pourrait être conclu entre les actionnaires de la Société étant dénommé ci-après un «Pacte d'Actionnaires») (le cas échéant).

13.2 Les actionnaires de la Société ont un droit de préemption sur le transfert des actions de la Société, conformément aux dispositions de ces Statuts ou d'un Pacte d'Actionnaires (le cas échéant).

13.3 Le transfert d'actions de la Société devra s'effectuer conformément aux dispositions de l'Article 40 de la Loi.

### Chapitre III - Administration

**Art. 14. Conseil d'administration.**

14.1 La Société est gérée par un conseil d'administration (ci-après, le «Conseil d'Administration») composé d'au moins trois (3) administrateurs, qui seront nommés pour une durée qui ne peut excéder six (6) années. Dans l'hypothèse d'un actionnaire unique, la Société pourra être administrée par un administrateur unique (l'«Administrateur Unique») qui assumera tous les droits, devoirs et obligations du Conseil d'Administration. L'actionnaire unique ou l'assemblée générale des actionnaires doivent nommer des administrateurs de différentes catégories, à savoir des administrateurs de catégorie A (les «Administrateurs de Catégorie A»), des administrateurs de catégorie B (les «Administrateurs de Catégorie B») et des administrateurs de catégorie C (les «Administrateurs de Catégorie C») et, collectivement avec les Administrateurs de Catégorie A et les Administrateurs de Catégorie B, les «Administrateurs» ou individuellement, un «Administrateur», étant précisé que les Administrateurs de Catégorie A et un Administrateur de Catégorie C seront nommés parmi les candidats proposés pour nomination au Conseil d'Administration par l'actionnaire - FARSONEX INVESTMENTS LIMITED, les Administrateurs de Catégorie B seront nommés parmi les candidats proposés pour nomination au Conseil d'Administration par l'actionnaire - Société anonyme (open joint stock company) RUSNANO et un Administrateur de Catégorie C sera nommé parmi les candidats proposés pour une nomination au Conseil d'Administration par l'actionnaire Igor Vladimirovich Kim.

14.2 Le Conseil d'Administration peut nommer un président du Conseil d'Administration (le «Président du Conseil d'Administration») parmi les Administrateurs de Catégorie A.

14.3 Les (l') administrateur(s) pourront être des personnes physiques ou morales. Si une personne morale est nommée à la fonction d'Administrateur, elle devra désigner une personne physique en tant que représentant permanent pour exercer ses fonctions et agir au nom et pour le compte de la personne morale. Si le représentant permanent est momentanément indisponible, il pourra temporairement déléguer ses pouvoirs à un autre représentant de la personne morale, agissant en tant qu'Administrateur de la Société.

14.4 Le nombre des Administrateurs, la durée de leur mandat ainsi que leur rémunération seront déterminés par l'assemblée générale des actionnaires, en conformité avec l'Article 14.1.

14.5 Les Administrateurs ne doivent pas obligatoirement être actionnaires. Les Administrateurs peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des actionnaires.

14.6 En cas de vacance d'un ou de plusieurs postes d'Administrateur(s) nommé(s) par l'assemblée générale des actionnaires, le ou les Administrateurs restants pourront provisoirement pourvoir à leur remplacement (par un vote à la majorité simple). Dans ces circonstances, la prochaine assemblée générale des actionnaires procédera à la nomination définitive.

### **Art. 15. Pouvoirs de l'administrateur unique ou du conseil d'administration.**

15.1 Dans les rapports avec les tiers, l'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration a tous les pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément au but de la Société, à condition que les termes de cet article aient été respectés.

15.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des actionnaires par la Loi ou les Statuts relèvent de la compétence de l'Administrateur Unique ou du Conseil d'Administration.

15.3 Par ailleurs, les questions suivantes requièrent le consentement du Conseil d'Administration (les «Résolutions Spéciales du Conseil»):

- Choix, nomination et détermination des conditions d'engagement et de résiliation de l'engagement des registres de la Société, incluant les conditions de paiement.

- Organisation de l'audit interne de la Société.

- Toute approbation et changement concernant:

\* Le programme d'investissement de la Société (le «Programme d'Investissement») ou à l'égard de toute décision relative au Programme d'Investissement (le cas échéant);

\* la stratégie de développement de la Société;

\* le plan de développement triennal de la Société;

\* le budget annuel et trimestriel de la Société;

\* le budget annuel des salaires de la Société incluant le versement de bonus aux employés et le paiement de la sécurité sociale;

\* les comptes bancaires de la Société, ses banquiers ou les termes du mandat donné aux banquiers relatifs aux comptes de la Société.

- Faire placer des fonds en dépôt ou d'autres instruments financiers par la Société (soit sous forme d'une série d'opérations ou d'une opération simple) pour une période supérieure à un mois.

- Formation, activité et rémunération des membres de la commission d'audit interne de la Société.

- Toute charge sur l'un des actifs suivants de la Société (autres que celles spécifiquement approuvées dans le Programme d'Investissement (le cas échéant), le plan d'investissement triennal de la Société et le budget annuel et trimestriel de la Société) - propriété intellectuelle, immobilier, actions et participations, titres et autres actifs dont le prix excède deux cent cinquante mille dollars américains (250.000,- USD), seize millions cinq cent mille roubles russes (16.500.000,- RUB) (ou deux cent quinze mille euros (215.000,- EUR)).

- Vente des actifs de la société pour lesquels le prix excède dix mille dollars américains (10.000,- USD) autre que les ventes approuvées spécifiquement dans le Programme d'Investissement (le cas échéant), le plan de développement triennal et le budget annuel et trimestriel de la Société.

- La conclusion d'un financement par emprunt ou d'autres obligations financières par la Société sous la forme d'engagement hors bilans ou dans le bilan (facilités de crédit, prêt, garanties, billets à ordre, etc.) à l'exception de ceux spécifiquement approuvés dans le Programme d'Investissement (le cas échéant), le plan de développement triennal et le budget annuel et trimestriel de la Société.

- Approbation de toute transaction ayant pour objet l'acquisition, la disposition (dont, entre autres la possibilité de disposer ou la possibilité pour la Société de grever des droits de propriété intellectuelle ou (de propriété) exclusifs, la propriété intellectuelle et / ou moyens d'individualisation (sauf pour l'acquisition des droits d'utilisation de logiciel pour des ordinateurs et / ou des bases de données et / ou des sites internet et tout autre droits d'auteur (copyrights)).

- Approbation de contrats de travail avec des employés de la Société recevant un salaire annuel supérieur à cinq millions de roubles russes (5.000.000,- RUB), cent soixante-dix mille dollars américains (170.000,- USD) ou cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR), incluant les conditions de la rémunération et les autres rétributions et compensations, modifications au dit contrat de travail.

- Conduite de toute procédure contentieuse excédant seize millions cinq cent mille roubles russes (16.500.000,- RUB), deux cent cinquante mille dollars américains (250.000,- USD) ou deux cent quinze mille euros (215.000,- EUR), sauf pour le recouvrement de créances approuvé dans le Programme d'Investissement (le cas échéant), le plan de développement triennal et le budget annuel et trimestriel de la Société ou toute demande d'une injonction provisoire ou d'autres demandes ou actions (incluant la défense au provisoire) nécessitant d'agir d'urgence dans l'intérêt de la Société et dans des circonstances pour lesquelles il n'est raisonnablement pas possible d'obtenir le consentement préalable.

- Sauf explicitement prévu par un Pacte d'Actionnaires (s'il y en a un), l'entrée par la Société dans ou le changement de toute transaction ou accord avec, ou dans l'intérêt de ses Administrateurs ou actionnaires ou toute autre personne qui est une «personne connectée» avec, ses gérants ou associés.

- Approbation du plan d'intéressement accordé aux Administrateurs et aux employés (à la fois en numéraire et en actions de la Société).

- Approbation des conditions applicables au nouveau Président du Conseil d'Administration, du directeur financier, du trésorier et du directeur technique de la Société.

- Nomination du Président du Conseil d'Administration (incluant toute nomination intérimaire), y compris les décisions relatives aux conditions de travail du Président du Conseil d'Administration et de ses conditions d'intéressement.

- Nomination du directeur financier, du trésorier et du directeur technique de la Société (incluant toute nomination intérimaire), incluant les décisions relatives aux conditions respectives de leur embauche et de l'attribution de leurs conditions d'intéressement.

- Décisions relatives au programme d'intéressement du Président du Conseil d'Administration, du directeur financier, du trésorier et du directeur technique de la Société et celles décidant de leur mise en responsabilité disciplinaire.

- Conclusion de tout contrat important dont le montant excède deux cent cinquante mille dollars américains (250.000,- USD), seize millions cinq cent mille roubles russes (16.500.000,- RUB) ou deux cent quinze mille euros (215.000,- EUR).

- Création de toute nouvelle succursale, agence, établissement commercial, activité ou fermeture de cette succursale, agence, établissement commercial ou activité par la Société.

- Modification de la politique de distribution de dividendes de la Société.

- Décider de la mise en oeuvre de droits attachés aux actions (parts de placement, participation dans le capital social) dans toute entité dont cinquante pour cent (50%) de son capital social est détenu directement ou indirectement par la Société ou qui est par ailleurs effectivement contrôlée par la Société (les «Filiales»), incluant:

\* la fixation de l'ordre du jour des assemblées des actionnaires des Filiales et des entités dans lesquelles la Société détient une participation;

\* la nomination de représentant de la Société ou des Filiales aux assemblées des associés des Filiales et des entités dans lesquelles la Société détient une participation, ainsi que donner des instructions à ces représentants;

\* la nomination de candidats aux organes exécutifs, au conseil d'administration et tout autre organe de décision des Filiales et des entités dans lesquelles la société et/ou les Filiales détiennent une participation et détiennent de tels droits de nomination; et

\* toute autre décision à l'égard des Filiales devant être approuvé par le Conseil d'Administration conformément à un Pacte d'Actionnaires, le cas échéant.

#### **Art. 16. Délégation et mandataire.**

1.1 L'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration ou deux Administrateurs de Catégorie A peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs pour la réalisation d'opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc et il devra déterminer les responsabilités ainsi que la rémunération, la période de représentation et toute autre condition relative à ce mandat.

#### **Art. 17. Représentation de la société.**

17.1 Envers les tiers, la Société est engagée par (i) la signature unique de l'Administrateur Unique, ou en cas d'une pluralité d'Administrateurs, (ii) la signature conjointe de deux Administrateurs de Catégorie A, ou (iii) la signature unique du Président du Conseil d'Administration (tel que défini ci-dessus) ou (iv) la signature unique ou conjointe de toute(s) personne(s) s'étant vu attribuer un tel pouvoir de signature par le Conseil d'Administration.

17.2 Dans l'hypothèse où l'un des Administrateurs de la Société est une personne morale et qu'un représentant permanent a été nommé conformément à la Loi, la signature de ce représentant permanent sera assimilée à la signature de la personne morale nommée en tant qu'Administrateur de la Société. Le pouvoir de représentation du représentant permanent vis-à-vis des tiers n'est pas exclusif. La personne morale agissant en qualité d'Administrateur de la Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers, par la ou les signature(s) de ses représentants, tel que prévu par ses statuts et toute loi applicable.

17.3 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, dans l'hypothèse où un délégué à la gestion journalière a été nommé pour la représentation de la Société et la gestion des affaires journalières, par la seule signature du délégué à la gestion journalière, mais uniquement dans les limites de ce pouvoir.

#### **Art. 18. Réunion du conseil d'administration.**

18.1 Les réunions du Conseil d'Administration sont convoquées par le Président du Conseil d'Administration ou par deux (2) Administrateurs de Catégorie A. Le Conseil d'Administration peut valablement débattre sans avis préalable si tous les Administrateurs sont présents ou représentés.

18.2 Une convocation de chaque réunion du Conseil contenant l'ordre du jour doit être envoyée à chaque membre du Conseil d'Administration par courrier électronique (à l'adresse e-mail professionnelle de chaque Administrateur notifiée par cet Administrateur), courrier recommandé, facsimilé ou tout autre moyen de communication écrit, au moins dix (10) jours ouvrables avant la date prévue pour la réunion, à condition que chaque Administrateur de Catégorie B puisse demander par un avis écrit à la Société que la réunion prévue soit tenue dans un délai de vingt (20) jours ouvrables, lorsque cet Administrateur de Catégorie B considère raisonnablement que l'ordre du jour ne s'inscrit pas dans le cours ordinaire de l'activité de la Société.

18.3 Sous réserve de l'Article 18.2, la Société adresse à chaque membre du Conseil d'Administration:

- une convocation raisonnablement à l'avance de chaque réunion du Conseil d'Administration, ladite convocation devant contenir un ordre du jour écrit indiquant les points devant être discutés lors de ladite réunion ainsi que tous les documents

à circuler ou présenter incluant, mais sans s'y limiter, les comptes de gestion et les états financiers requis pour la réunion en question; et

- dans les meilleurs délais après chaque assemblée du Conseil d'Administration, une copie du procès-verbal de la réunion.

18.4 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil d'Administration sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Cette renonciation peut être donnée par écrit, en original ou par télécopie ou e-mail, par chaque membre du Conseil d'Administration.

18.5 Un Administrateur peut être représenté par un autre Administrateur, peu importe sa catégorie, au Conseil d'Administration et un Administrateur peut représenter plusieurs Administrateurs.

18.6 Toute décision prise par le Conseil d'Administration nécessite une majorité simple des votes des administrateurs de la Société présents ou représentés à la réunion et ne présentant aucun conflit d'intérêt avec la Société.

18.7 En revanche, les Résolutions Spéciales du Conseil requièrent une majorité d'au moins 75% (soixante-quinze pour cent) des votes des Administrateurs de la Société présents ou représentés à la réunion, ne présentant aucun conflit d'intérêt avec la Société, incluant au moins un (1) vote d'un Administrateur de Catégorie A n'ayant aucun conflit d'intérêt avec la Société (si un Administrateur de Catégorie A est présent ou représenté à la réunion du Conseil d'Administration) et un (1) vote d'un Administrateur de Catégorie B n'ayant aucun conflit d'intérêt avec la Société (si un Administrateur de Catégorie B est présent ou représenté à la réunion du Conseil d'Administration).

18.8 Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation en application de l'Article 18.1 ci-dessus au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

18.9 Un ou plusieurs Administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique, par vidéo conférence, ou par tout autre moyen similaire de communication permettant l'identification de ses membres et permettant à toutes les personnes participant à la réunion du Conseil d'Administration, de se comprendre mutuellement de manière continue et de participer effectivement à la réunion. Une telle participation équivaut à une présence physique à la réunion. Les décisions prises peuvent être documentées dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants. Chaque Administrateur peut agir dans une réunion du Conseil d'Administration en nommant par écrit ou par courrier électronique (sans signature électronique) ou par facsimilé un autre Administrateur comme son représentant. Un Administrateur peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration.

18.10 Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les Administrateurs, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du Conseil d'Administration. Les résolutions écrites seront considérées adoptées à la date de la signature du dernier Administrateur sur les résolutions écrites.

18.11 Un procès-verbal de chaque réunion du Conseil d'Administration doit être préparé, signé par tous les Administrateurs présents ou représentés à cette réunion et conservé au siège social de la Société.

18.12 Des extraits des procès-verbaux des conseils seront certifiés par un administrateur ou par toute autre personne désignée par un Administrateur.

#### **Art. 19. Responsabilité des administrateurs.**

19.1 Les (l') Administrateur(s) ne supporte(nt), du fait de leur/son mandat, aucune responsabilité personnelle relative aux engagements qu'ils ont pris valablement au nom de la Société.

19.2 La Société remboursera à chacun de ses Administrateurs des coûts raisonnables et des frais remboursables que chacun d'entre eux a contractés pour assister aux réunions du Conseil d'Administration ou dans le cadre de leurs activités autorisées pour le compte de la Société.

### **Chapitre IV - Surveillance**

#### **Art. 20. Commissaire aux comptes - Réviseur.**

20.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes ou si cela est exigé par la loi par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés.

20.2 L'assemblée générale des actionnaires nomme les commissaires aux comptes et détermine leur nombre et rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six (6) années. Dans l'hypothèse où les commissaires aux comptes auront été nommés sans précisions quant à la durée de leur mandat, ils sont supposés avoir été élus pour une période de six (6) années, commençant à courir à partir de la date de leur nomination.

20.3 Les commissaires sont rééligibles. Les commissaires sont librement révocables, avec ou sans motif, par une résolution des actionnaires.

20.4 Les réviseurs d'entreprises agréés sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires. Leur rémunération et la durée de leur mandat sont prévues dans un contrat de services. Les réviseurs d'entreprises agréés sont rééligibles. Ils sont révocables à tout moment avec motif par une résolution des actionnaires.

## Chapitre V - Assemblées générales

### Art. 21. Actionnaire unique ou actionnaires.

21.1 S'il n'y a qu'un seul actionnaire, cet actionnaire unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des actionnaires.

21.2 En cas de pluralité d'actionnaires, chaque actionnaire peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre d'actions détenues. Chaque actionnaire a des droits de vote en rapport avec le nombre d'actions qu'il détient.

**Art. 22. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.** L'assemblée générale représente tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

### Art. 23. Assemblée générale des actionnaires.

23.1 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique ou un commissaire aux comptes est obligé de convoquer une assemblée de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsqu'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième (10%) du capital social le requièrent, par une demande écrite indiquant l'ordre du jour.

23.2 Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social peuvent demander l'inscription d'un ou de plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires de la Société. Cette demande doit être faite par lettre recommandée, au moins cinq (5) jours avant la tenue de l'assemblée générale en question.

23.3 Les avis de convocation pour chaque assemblée générale doivent mentionner l'ordre du jour.

23.4 Pourvu que toutes les actions soient nominatives, un avis de convocation pour toute assemblée d'actionnaires peut être adressé individuellement à chaque actionnaire par lettre recommandée, comprenant un ordre du jour, au moins dix (10) jours ouvrables avant la date prévue pour l'assemblée, à condition que dans le cas où un actionnaire considère raisonnablement que l'ordre du jour n'est pas dans le cours ordinaire des activités de la Société, cet actionnaire puisse par avis écrit (pas moins de cinq (5) jours ouvrés avant la date proposée pour l'assemblée) demander que l'assemblée proposée soit tenue dans un délai de vingt (20) jours ouvrables à partir de l'avis original de l'assemblée générale envoyés aux actionnaires

23.5 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut être valablement tenue, sans convocation préalable.

23.6 Chaque actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire envoyé par la poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que des formulaires fournis par la Société, qui devront mentionner au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois (3) cases permettant à l'actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir sur chaque proposition en cochant la case adéquate.

23.7 Les formulaires, dans lesquels ne seraient mentionnés ni le sens d'un vote, ni l'abstention, sont nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus un (1) jour avant la réunion de l'assemblée générale des actionnaires, auxquels ils se rapportent.

23.8 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par d'autres moyens de télécommunications permettant leur identification, et sont considérés comme présents pour les calculs de quorum et de majorité. Ces moyens de télécommunications doivent pouvoir assurer une participation effective à l'assemblée, dont les délibérations devront être retransmises de façon ininterrompue.

23.9 Un actionnaire peut se faire représenter à une assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (par fax, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire) un mandataire, qui ne doit pas obligatoirement être actionnaire de la Société.

23.10 Chaque action confère un droit de vote à son détenteur.

23.11 Sauf dispositions contraires de la Loi ou des Statuts, les résolutions d'une assemblée générale des actionnaires dûment convoquée sont adoptées à la majorité simple des votes exprimés, indépendamment de la proportion du capital représenté.

23.12 Les décisions pour modifier les Statuts de la Société peuvent seulement être adoptées par une assemblée générale des actionnaires de la Société représentant au moins la moitié du capital social, pour laquelle l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées et si les conditions de l'Article 23.14 sont respectées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée dans les formes prévues par la Loi et les Statuts. Cette convocation reproduit l'ordre du jour et indique la date et le résultat de la précédente assemblée générale. La seconde assemblée délibère valablement quelle que soit la portion du capital présent ou représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions pour être valables, doivent réunir les deux tiers (2/3) au moins des voix exprimées.

23.13 Toutefois, la nationalité de la Société ne pourra être modifiée et les engagements des actionnaires ne pourront être augmentés que par l'accord unanime de tous les actionnaires et en conformité avec toute autre exigence légale.

23.14 Les sujets suivants devant être décidés par les actionnaires de la Société requièrent le consentement de l'actionnaire-Société anonyme (open joint stock company) RUSNANO (si présent ou représenté à l'assemblée) et le consentement de l'actionnaire - FARSONEX INVESTMENTS LIMITED (si présent ou représenté à l'assemblée):

- Questions relatives à la restructuration, la réorganisation, la faillite ou les procédures similaires de la Société, à l'exception des activités liées à la faillite et aux procédures similaires de la Société requises de toute urgence dans l'intérêt de la Société dans des circonstances dans lesquelles il n'est pas raisonnablement possible d'obtenir de consentement préalable.

- Sélection, nomination et détermination des modalités d'engagement d'une société d'experts comptables indépendants jouissant d'une présence internationale que la Société pourra nommer le cas échéant comme ses auditeurs (réviseur d'entreprises agréés), incluant toute modalité de paiement.

- Utilisation du bénéfice net de la Société.

- Proposition ou paiement de tout dividende par la Société ou proposition de distribution ou distribution sur le bénéfice net de la Société.

- Sauf disposition contraire d'un Pacte d'Actionnaires (le cas échéant), l'émission, la vente ou l'achat, ou la décision d'émettre, vendre ou acheter toute nouvelle action ou participation de la Société dans le but de modifier le capital social de la Société de quelque façon que ce soit.

- Approbation des documents constitutionnels de la Société et de toute modification s'y reportant (dont les modifications des Statuts).

- Lorsqu'un Pacte d'Actionnaires (s'il en existe un) le requiert, tout changement de juridiction où la Société est géré et contrôlée.

- Cessation des activités de la Société.

- Tous les autres décisions qui, conformément à un Pacte d'Actionnaires (s'il en existe un) exige le consentement de l'actionnaire - Société anonyme (open joint stock company) RUSNANO (si présent ou représenté à l'assemblée) et le consentement de l'actionnaire - FARSONEX INVESTMENTS LIMITED (si présent ou représenté à l'assemblée).

## Chapitre VI - Exercice social et comptes annuels

**Art. 24. Exercice social.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

### Art. 25. Comptes annuels et assemblée générale annuelle des actionnaires.

25.1 L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit dans la Commune de Bertrange, à l'endroit indiqué dans les convocations le quatrième vendredi mercredi de juin, à 11h00. Dans le cas où ce jour serait un jour férié, l'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

25.2 A la fin de chaque exercice comptable, le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de résultat. Il soumet ces documents accompagnés d'un rapport d'activité de la Société, au(x) commissaire(s) aux comptes (ou le cas échéant au (x) réviseurs d'entreprises agréés) qui rédigeront un rapport contenant leurs commentaires sur ces documents.

25.3 La délégation de la gestion journalière des affaires de la Société à un membre du Conseil d'Administration impose au Conseil d'Administration l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires les traitements, émoluments et avantages quelconques alloués (s'il y en a) à un délégué à la gestion journalière.

### Art. 26. Attribution des bénéfices et acompte sur dividendes.

26.1 Le solde créditeur du compte de profits et pertes, après déduction des frais, coûts, amortissements, charges et provisions représente le bénéfice net de la Société.

26.2 Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net est affecté à la réserve légale. Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

26.3 Le solde du bénéfice net peut être distribué à l'actionnaire unique ou aux actionnaires au prorata de leur participation dans la Société conformément aux dispositions des Articles 23.11 et 23.14.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués avant la fin de l'exercice social, conformément aux dispositions de la Loi, et sous les conditions suivantes:

- les comptes intérimaires sont rédigés sur une base trimestrielle ou semestrielle,

- ces comptes font état des profits y compris les profits reportés,

- la décision de payer des dividendes est prise par l'Administrateur Unique, ou en cas de pluralité d'Administrateurs, par le Conseil d'Administration conformément à l'article 15, avec le consentement de l'actionnaire Société anonyme (open joint stock company) RUSNANO et le consentement de l'actionnaire - FARSONEX INVESTMENTS LIMITED et s'il y a assez de liquidités. Sinon, la décision doit être prise par une assemblée générale extraordinaire des actionnaires,

- le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

## Chapitre VII - Liquidation et dissolution

### Art. 27. Liquidation.

27.1 La liquidation de la Société sera décidée par une assemblée générale des actionnaires en conformité avec les dispositions légales applicables et les Statuts.

27.2 Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation est assurée par un ou plusieurs liquidateurs, actionnaires ou non, nommés par le ou les actionnaires qui déterminent leurs pouvoirs et rémunération.

27.3 Au moment de la dissolution de la Société, toute distribution aux actionnaires se fait en application de l'Article 26.3.

**Art. 28. Dissolution.** La Société ne sera pas dissoute suite au décès, à la suspension des droits civils, à l'insolvabilité ou à une déclaration de faillite de l'actionnaire unique ou de l'un des actionnaires.

### Chapitre VIII - Loi applicable

**Art. 29.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi.»

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de 1.500,- EUR.

#### Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, le jour, mois et an en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée aux personnes comparantes, connues du notaire par leurs nom et prénom, état et demeure, lesdites personnes comparantes ont signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Françoise HÜBSCH, Cristiana SCHMIT, Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 12 mai 2015. Relation GAC/2015/4053. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

Référence de publication: 2015075522/1051.

(150085987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2015.

### **Troy III Investment Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 194.654.

- En date du 11 mai 2015 il a été décidé que le Siège Social de la Société susmentionnée est transféré du 46A, Avenue J.F. Kennedy L-855 Luxembourg au 6, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg avec effet au 13 février 2015;

- En date du 11 mai 2015, l'associé unique de la Société a transféré au nouvel associé Troy Verdion Corporation Ltd, Limited Liability Corporation, ayant son siège social au 199 Bay Street, Suite 4000, M5L 1A9 Toronto, Canada, immatriculé au Ministry of Government Services sous le numéro 002352802, les 596.999 parts sociales de classe A subdivisées comme suit:

- \* 85.286 parts sociales de série 1
- \* 85.286 parts sociales de série 2
- \* 85.286 parts sociales de série 3
- \* 85.286 parts sociales de série 4
- \* 85.285 parts sociales de série 5
- \* 85.285 parts sociales de série 6
- \* 85.285 parts sociales de série 7

- En date du 11 mai 2015, l'associé unique de la Société a transféré au nouvel associé Stichting Administratiekantoor Cosmo, Administrative Foundation, ayant son siège social au 238 Herikerbergweg, Luna Arena, 1101 CM Amsterdam, Pays-Bas, immatriculé au Netherlands Chamber of Commerce Commercial Register, sous le numéro 62637800, les parts sociales suivantes:

- \* 1.400.000 parts sociales de classe B

- En date du 11 mai 2015, l'associé unique de la Société a transféré au nouvel associé Verdion Investments Limited Partnership, Limited Partnership, ayant son siège social au 24 Great King Street, EH3 6QN Edinburgh, Royaume-Uni, immatriculé au Registrar of Companies sous le numéro SL011987 les parts sociales suivantes:

- \* 3.000 parts sociales de classe C
- \* 1 part sociale de classe D

A partir du 11 mai 2015, le capital social de la Société est réparti de la manière suivante:

- Troy Verdion Corporation Ltd détient:
    - \* 596.999 parts sociales de classe A subdivisées comme suit:
      - \* 85.286 parts sociales de classe A série 1
      - \* 85.286 parts sociales de classe A série 2
      - \* 85.286 parts sociales de classe A série 3
      - \* 85.286 parts sociales de classe A série 4
      - \* 85.285 parts sociales de classe A série 5
      - \* 85.285 parts sociales de classe A série 6
      - \* 85.285 parts sociales de classe A série 7
  - Stichting Administratiekantoor Cosmo détient:
    - \* 1.400.000 parts sociales de classe B
  - Verdion Investments Limited Partnership détient:
    - \* 3.000 parts sociales de classe C
    - \* 1 part sociale de classe D
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Robert Strietzel  
Gérant B

Référence de publication: 2015074909/48.

(150085244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2015.

**TPG Nusantara S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 79.218.949,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 78.605.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 19 mai 2015.

Référence de publication: 2015074921/10.

(150085194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2015.

**Tijuca International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 189.034.

*Extrait des résolutions écrites prises par l'associé unique de la Société en date du 5 mai 2015*

En date du 5 mai 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de confirmer et d'accepter la démission de Madame Catherine KOCH de son mandat de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 30 avril 2015;
- de nommer Monsieur Elvin MONTES, né le 12 avril 1982 à Jiabong, Samar, Philippines, résidant à l'adresse professionnelle suivante: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de catégorie B de la Société avec effet au 30 avril 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Johann Martin PULVER, gérant de catégorie A
- Monsieur Olivier HAMOU, gérant de catégorie B
- Monsieur Elvin MONTES, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2015.

Tijuca International S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015074890/23.

(150085467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2015.